

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Les écrivains et la décadence de la politesse

L'échec du traité Hollando-Belge

L'élimination du gaspillage

Le cœur de Beethoven

L'influence bolcheviste dans les affaires mexicaines

L'Église et l'Avenir de la civilisation

La doctrine de la Tour du Pin

Une nouvelle superstition

Lucien Dubech

Comte Louis de Lichtervelde

Vicomte Ch. du Bus de Warnaffe

Jean Soulairol

D^r Raoul de Guchteneere

Henri Massis

Georges Legrand

G.-K. Chesterton

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le Cardinal Charost à Louvain, Mgr J. Schyrgens. — Les enseignements de Pie XI. — États-Unis. — Mexique.

La Semaine

♦ Plénipotentiaires hollandais et plénipotentiaires belges avaient signé un traité qui était loin, certes, de reconnaître les justes revendications de la Belgique, mais qui eût pu être le point de départ de relations plus amicales entre les deux nations. Les Chambres belges et la Seconde Chambre hollandaise avaient approuvé. La Première Chambre hollandaise vient de dire **non**, et cela au milieu de polémiques et dans une atmosphère très hostiles à notre pays.

Si nous n'appréhensions le manque de sens politique de M. Vandervelde, si le réalisme et l'énergie de notre Foreign office nous inspiraient toute confiance, nous serions tentés de nous écrier : « Tant mieux ! »

Mais depuis 1918, que d'occasions d'agir n'avons-nous pas laissées échapper...

Et pourtant, une politique forte et ferme, que soutiendrait l'unanimité du peuple belge, pourrait encore nous obtenir ce qu'il est presque inconcevable que nous n'ayons toujours pas : l'Escaut !

Que les Hollandais ne nous aiment guère, que même ils professent pour les Belges un mépris à peine dissimulé, qu'il n'est pas probable qu'ils renonceraient jamais bénévolement aux moyens que leur confèrent les traités de nuire à nos intérêts économiques, tout cela n'a rien qui doive nous étonner. Il suffit d'avoir résidé quelque temps en Hollande pour s'être rendu compte combien quatre siècles de protestantisme ont séparé de nous nos voisins du Nord. On a beau parler la même langue à Bruges, à Gand, à Anvers, à Rotterdam, à La Haye, à Utrecht, un Flamand n'en est pas moins davantage chez lui à Paris, à Madrid ou à Rome qu'à Nimègue ou à Zwolle.

Ajoutez à cette absence de sympathie entre le Nord et le Sud, des droits exorbitants et absurdes détenus par le Nord aux dépens du Sud et vous comprendrez que le Nord soit enclin à pratiquer une politique égoïste, étroite et pointue.

A la Belgique, que diable ! à ne pas se laisser faire !

Comment, sans notre sacrifice de 1914, l'indépendance hollandaise ne serait probablement plus qu'un souvenir ; sans nous, qui sait comment eût fini la guerre ; et les services rendus à l'Europe — y compris la Hollande — ne nous vaudraient même pas, non seulement la libération de l'Escaut, mais même l'exécution loyale et raisonnable des engagements signés par la Hollande en 1839 ?

Pourquoi ne pas tenir à La Haye, comme d'ailleurs à Paris et à Londres, le fier langage qu'autorisent le passé d'hier et la position morale qu'il nous valut ?

Les éloquentes palabres sur la paix européenne et le désarme-

ment universel absorbent sans doute l'essentiel de l'activité de M. Vandervelde et de son conseiller intime M. de Brouckère, mais elles ne servent guère nos intérêts vitaux. Et on ne peut s'empêcher de regretter que nous n'ayons pas pour défendre et promouvoir ces intérêts un homme audacieux, sûr du bon droit de sa Patrie et qui trouverait très certainement les moyens diplomatiques ou autres de faire entendre raison à nos voisins du Nord.

Tout de même, après la Grande guerre, il nous est permis de tenir un langage et de recourir à certains arguments qu'aucun de nos alliés d'hier n'oserait désavouer et que les « nuchtere hollanders » seraient les premiers à comprendre.

Une question : Que ferait un Mussolini si son pays était traité comme l'est le nôtre ?

♦ Ce bon, mais redoutable Marc Sangnier, ce cœur tout en sucre mais cette cervelle d'oiseau, est venu parler à Bruxelles, à Charleroi, à Louvain, de la paix évangélique, et du travail psychologique préparatoire à cette paix universelle.

Prêcher le pacifisme chez nous ne manque pas d'ironie, alors que si nous avions été moins candidement pacifistes avant 1914, peut-être que les hordes germaniques y eussent regardé à deux fois avant d'envahir la Belgique.

Beati pacifici ! Bienheureux les pacifiques ! Hélas, des esprits faux de la trempe — si on peut dire... — de Marc Sangnier font un véritable esprit pacifique un tort incalculable. Ils dissolvent, ils embrouillent, ils désorganisent, ils prêchent l'anarchie et encouragent les voisins à profiter du chaos que provoquent... que provoqueraient plutôt leurs prêches s'ils étaient écoutés.

Mais qui donc peut prendre au sérieux les sonores et creuses élucubrations de ce dangereux rêveur ?

Ses prémisses — nous disait un jour un parlementaire français éminent — sont souvent magnifiques, ses mineures déçoivent déjà, et ses conclusions sont sans rapport avec le reste et n'ont généralement pas le sens commun.

Ce que nous avouons ne pas comprendre du tout, c'est l'espèce de solidarité que nos démocrates chrétiens croient nécessaire d'afficher pour lui. Pourtant, si par impossible toute la France devait penser, sentir plutôt, comme Marc, elle serait envahie demain, annexée, et la Belgique par dessus le marché !

Prêcher aux victimes d'hier un évangélisme nuageux et faux, alors que l'oppressé recommence à s'entraîner pour un nouveau coup et que plus loin Moscou rêve de mettre à feu et à sang toute la terre, n'est-ce pas folie pure ?

Les écrivains et la décadence de la politesse⁽¹⁾

Je serais mal fondé à venir me plaindre du sujet que je vais avoir à traiter devant vous, puisque c'est moi-même qui l'ai choisi. Cependant, je ne crois manquer ni à la justice ni à la raison en disant que les maîtres dans l'art de la conférence auprès de qui j'ai le redoutable honneur de figurer ont généralement reçu en partage des sujets, je ne dis pas plus faciles, mais peut-être plus souples, qui laissent le champ plus libre à l'imagination, à la fantaisie et à l'agrément. Je vous avoue que j'envie un peu mon ami, M. René Benjamin, qui a pu s'en donner à cœur-joie, car sa matière était extraordinairement fertile et son gibier de choix : n'a-t-il pas eu à parler devant vous de cette forme particulière à l'impolitesse contemporaine qu'on a baptisé la muflerie, en signe qu'elle évoque le mufler de la bête sous le visage de l'homme. Et plus encore que M. Benjamin qui vous a fait rire en massacrant ses victimes, j'envie M^{me} Marie Gasquet qui s'adressait à vos cœurs puisqu'elle vous parla de la politesse des humbles.

Mais, enfin, je ne veux pas vous alarmer outre-mesure en vous prévenant que ma conférence va être très ennuyeuse. Au contraire, je vais essayer de vous allécher en vous affirmant que si elle est peut-être moins amusante ou moins aimable que telle ou telle, elle se rattrapera en étant très instructive : non pas par l'effet d'un mérite de notre part, mais parce que c'est le sujet qui nous y mène. Il ne nous laisse pas libre, en effet, notre sujet. Nous n'avons pas à proposer des impressions ou des définitions personnelles.

Nous avons à suivre la politesse à travers les lettres françaises. Nous sommes donc contraints de regarder des faits, de suivre à travers l'histoire littéraire un fait, un des faits essentiels de cette histoire : le fait politesse.

Qu'il ait été une des marques distinctives de la littérature française à son apogée, et qu'elle ait été polie comme elle a été sage, c'est là une vérité si claire que nous n'avons pas éprouvé le besoin d'en faire la matière de cette conférence. Nous avons annoncé que nous traiterions de la décadence de la politesse dans les lettres. Cependant, pour contrôler cette décadence, il va bien falloir commencer par mesurer de quelle hauteur on est parti, d'autant plus qu'il s'agit en pareille matière des nuances les plus fines et les plus subtiles ; il est bien évident que la politesse n'a pas disparu d'un seul coup, au contraire, il s'est agi de ces différences de degré dont Renan disait qu'elles se fondent les unes dans les autres par des teintes aussi indiscernables que celles du cou de la colombe. On n'a pas passé du jour au lendemain de la saisissante majesté du début d'*Athalie* :

Oui, je viens dans son temple adorer l'Eternel,

à la phrase célèbre qui marque le début d'*Ubu roi*. Tout notre sujet consistera précisément à suivre le fil et à saisir le passage.

Plusieurs conférenciers sont déjà venus vous proposer une définition de la politesse. Un des signes caractéristiques de l'esprit français est qu'il se contente du même mot pour désigner des réalités du même ordre, mais extrêmement souples et étendues. C'est un héritage qui lui fut légué dès l'origine par la langue latine. Celle-ci se servait du même mot, par exemple, pour désigner la force et la vertu : *virtus* ; pour désigner les armes et les outils : *arma* ; pour désigner le labeur et la souffrance : *labor*. Magnifiques exemples, qu'il serait aisé de multiplier, et qui font éclater la force de pensée d'une race. Quand Adam fut chassé du paradis, il fut condamné au labeur en expiation du péché :

« Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front ». La langue latine reflète cette vérité fondamentale, qui a passé dans la française : quand une femme souffre les douleurs de l'enfantement, on dit qu'elle est en travail ; et l'instrument qui sert à contraindre douloureusement les bœufs qu'on veut ferrer s'appelle un travail.

Nous nous écartons de notre sujet ? Pas le moins du monde. La propriété d'une langue est un des éléments de la politesse. Les sots se plaignent aujourd'hui que la langue française dispose d'un clavier moins étendu que l'anglaise ou l'allemande, et ils considèrent comme un progrès de lui voir annexer à tout moment des mots nouveaux, presque toujours mal faits. C'est un grand signe d'un affaiblissement de la pensée. On a remarqué que le vocabulaire de Racine se composait de quinze cents mots, celui d'Hugo de six mille. Quinze cents mots suffisaient aux Français du XVII^e siècle pour porter la pensée la plus fine, la plus profonde et la plus ferme qui fut jamais, tandis que les races moins douées ont sans fin besoin de multiplier les instruments imparfaits dont elles se servent sans agilité. Elles créent les mots ainsi que d'innombrables fiches dont elles ont besoin pour imposer un classement à leur pensée. Dans la France de la belle époque, la clarté et la finesse suffisaient à tous les besoins de l'esprit. C'est ainsi que nos pères se servaient du même mot pour désigner la politesse partout où ils la rencontraient, dans la société, dans les êtres, dans la langue, dans les arts, dans les ouvrages de l'esprit, et même dans les choses. Par exemple, Fénelon, un des esprits les plus nourris de la fleur du génie humain, puise aux deux sources attique et romano-chrétienne, et montre Télémaque s'émerveillant dans la campagne de Salente, de trouver des champs bien entretenus, tout brillants d'éclat et de politesse. Si nous ouvrons aujourd'hui Littré, autorité irrécusable en matière de définitions précises, et donc polies, voici que nous trouvons :

POLITESSE. — Etat de la civilisation intellectuelle et morale. La politesse est le reflet de la civilisation. Mais, d'autre part, on sait que la littérature est nécessairement le reflet de la société. Nous voici le fil en main. Nous n'avons plus qu'à le dévider sans le lâcher, et ainsi nous échapperons au péril qui nous guettait : la littérature. Car c'est très dangereux, la littérature. Quand on s'y cantonne trop étroitement, on a toujours un peu l'air d'un cuistre qui fait la leçon à ses élèves. Tandis qu'à travers la littérature nous allons pouvoir saisir cet élément mouvant et subtil que jadis on appelait les mœurs et qu'aujourd'hui on appelle, dans une langue qui n'est guère bonne car elle est relâchée et impropre, la vie. Ainsi, par un détour, nous aurons pu rejoindre ceux de nos compagnons que nous envions en commençant d'avoir à traiter de la politesse autrement qu'à travers un cours de littérature.

Il en va de la politesse comme de toutes les vertus humaines, particulièrement les vertus sociales : elle ne se développe pas toujours en ligne droite, selon un progrès indéfini. Il n'y a pas de progrès indéfini, mais d'incessantes oscillations. Il y eut certainement une politesse chrétienne et française à la belle époque du Moyen-âge, quand l'esprit de la chevalerie et des cours d'amour donna ses plus belles fleurs. Mais ces biens délicats sont au nombre des plus fragiles : viennent une tourmente comme celle de la Guerre de Cent ans, on n'a plus le loisir de polir son esprit et ses mœurs.

Les compagnons de Jeanne d'Arc étaient des soldats de carrière fort rudes et mal embouchés, et qui aurait la naïveté de s'en étonner ou la sottise de les blâmer ? Les braves gens sauvaient l'essentiel. C'est tout ce qu'on pouvait leur demander. Et non seulement des mœurs polies ne résistent pas aux subversions sociales, mais elles ne se reconstruisent pas en un jour. C'est le dernier des biens qu'on

(1) Conférence prononcée à la tribune des Conférences Cardinal Mercier.

restaure, il y faut l'effort de plusieurs générations et des circonstances heureuses. Louis XI avait ramené l'ordre et la richesse dans son royaume, il n'avait pas encore ramené la politesse quand son fils Charles VIII emmena les Français en Italie. Ils y firent figure de barbares; le pape Jules II donnait pour consigne à la péninsule : « Dehors les Barbares. » Une politesse fut, sans nul doute, sortie de la fièvre de croissance que fut la Renaissance, la brusque crise de la Réforme ramena les mœurs de la guerre civile. Comment trouverait-on le temps d'être poli quand on se bat pendant soixante-dix ans? Il n'est que de lire les pamphlets religieux et les sermons du temps de la Ligue pour voir ce qui restait de politesse en France, à l'aube du dix-septième siècle. Aussi bien, ce siècle ne connut pas plus spontanément la politesse qu'il ne connut l'ordre, la discipline ou la raison. Ce sont des biens qui ne naissent jamais si vite, ni sans préparation. On a toujours tendance à considérer le dix-septième siècle comme un temps idyllique où tous les Français étaient soumis à l'autorité du prince, aux règles de la littérature classique et aux usages des cours. Rien n'est plus contraire au bon sens qu'une vue si courte : en 1653, les Français faisaient la Fronde, parlaient de république, goûtaient une littérature exécrable et n'étaient pas polis du tout. La politesse s'épanouit seulement à l'époque où ils abandonnèrent d'un consentement unanime le gouvernement à Louis XIV parce qu'ils étaient saturés du désordre. Aussi bien les écrivains de la première moitié du siècle ne sont-ils polis ni dans leurs mœurs, ni dans leurs œuvres. Malherbe, le grand poète civique de la période de restauration nationale, est un bourru célèbre par les traits de son incivilité. A un poète qui le recevait à dîner et lui lisait ses ouvrages, il répondait tout de go que son potage valait mieux que ses vers. Son protecteur, le prieur d'Angoulême s'exerçait à la poésie; il souhaitait obtenir la louange de Malherbe et redoutait son jugement : il lui montra timidement quelques vers, mais sans avouer qu'ils étaient de lui et en empruntant le nom d'un auteur supposé. Malherbe les lui rendit en disant : « Ils sont mauvais, monseigneur, et c'est vous qui les avez faits. »

Malherbe était sincère, et la politesse si elle ne va pas contre la sincérité a précisément pour effet d'en amortir les aspérités. La politesse, comme toutes les vertus sociales, est un état d'heureux équilibre entre des contradictoires. Les vertus individuelles peuvent parfois être excessives, les vertus sociales, par cela même qu'elles conviennent à un grand nombre d'hommes, sont toujours nécessairement une commune et juste mesure. Une des erreurs les plus fortes qu'on pourrait commettre sur cette matière serait de croire que la politesse est une complaisance qui suit la pente de la facilité et le fil du moindre effort. C'est très précisément le contraire. La politesse est en quelque manière un état héroïque. Parce qu'elle est toujours une victoire sur la nature et sur soi-même.

N'oublions pas le grand mot de Pascal : « Contraignez-vous. » Toute la politesse est une contrainte. Elle est, Pascal l'a très bien vu, en quelque manière une vertu chrétienne. Elle ne se conçoit pas sans la modestie. Elle est une lutte perpétuelle contre l'égoïsme, une forme de la patience, de la charité et même de l'humilité. Le moi est haïssable, Pascal a toujours présente à l'esprit cette vérité. Au point de vue religieux, elle est fondamentale, parce que le moi s'aime et que par sa nature le moi est abject. Au point de vue social, le moi n'est pas moins intolérable. Nous saisissons ici la seconde des vues qui vont nous permettre d'ordonner et d'éclairer notre sujet : l'histoire de la politesse dans les lettres françaises sera liée à l'histoire du sentiment individuel, au recul ou à l'avance de ce qu'on appelle, dans la terminologie contemporaine toujours un peu fâcheuse avec ses mots en « isme », l'individualisme.

Trait à noter, la politesse se fixe en France exactement à la même période que la langue. Malherbe était encore une sorte de poète-soldat, à qui Marie de Médicis, entendant sonner une de ses odes guerrières, disait un jour, dans un cri d'enthousiasme : « Prenez un casque. » Et Sainte-Beuve disait de lui qu'au sortir du désordre des guerres, il en était encore « aux vertus du combat ». Corneille, génie créateur de la période de transition, est encore tout archaïque par le tour de la langue comme par la forte rudesse de l'expression.

Il y a chez lui, à côté du jet ou de l'inspiration sublimes, un admirable raffinement du sentiment héroïque dont on pourrait dire qu'il est la forme primitive de la politesse. Mais l'expression n'est pas encore polie. On a marqué la date exacte où la langue française avait été fixée : 1652, l'apparition des *Provinciales*. Au même moment, c'est un ami de Pascal, le chevalier de Méré, qui réalise le premier le type de l'honnête homme qui va être l'idéal de la

civilisation française, et chez qui la politesse est un des traits essentiels.

Le passage fut aussi décisif dans les mœurs que dans la littérature : en quelques années, le ton change. De 1653 à 1660, on passe de l'anarchie des trois Frondes à la monarchie incontestée de Louis XIV : de 1653 à 1660, on passe de la littérature des bouffons et des précieuses à la simplicité et au naturel des classiques, de Scarron et de Jodelet à Boileau et Molière. De 1653 à 1660, on voit naître littéralement la politesse. Que l'on compare, par exemple, les modèles d'un genre aussi frappant que l'éloquence de la chaire, le prédécesseur immédiat de Bossuet, ce Père Lejeune de qui les sermons ont été, jusqu'à nos jours, étudiés comme d'utiles ouvrages dans les séminaires, est encore tout plein de comparaisons énergiques lancées dans un ton trivial bien éloigné de la politesse dont Bossuet fournira au contraire les modèles achevés.

Par quelle voie la politesse s'introduisit-elle si décidément dans les lettres françaises? Par l'influence des femmes. Une société est polie dans la mesure où elle respecte la femme, l'entoure de prévenances et reçoit son influence. C'est presque un pléonasme de le dire. De même que la courtoisie chevaleresque procéda du culte voué par un chevalier à une dame, de même que la poésie courtoise s'épanouit dans les cours d'amour, de même la politesse revint quand les Français, lassés de la grossièreté des mœurs au sortir des Guerres de Religion, reprirent par réaction un goût presque excessif pour la vie de société, et s'en allèrent raffiner sur le sentiment dans les salons et les ruelles des Précieuses. A cet égard, on peut dire que le laboratoire de la politesse française fut l'hôtel de la marquise de Rambouillet. Les recherches y furent poussées trop loin, comme dans tous les laboratoires. Mais l'excès passé, les parties fragiles s'effritèrent, et la matière infiniment précieuse resta dans le fond du creuset. Pour être juste, il importe de ne pas oublier ce que la politesse de l'esprit, du sentiment, de la langue et des mœurs ont dû au salon bleu d'Arthénice.

En principe, puisque la littérature reflète les mœurs, sitôt que les mœurs sont polies, il en devrait être de même de la littérature. Et dans la réalité, il en va de la sorte au moins en thèse générale. Toutefois, le synchronisme n'est pas toujours rigoureusement parfait et nous verrons tout à l'heure, dans des conditions particulières et après un brusque désordre, un cas frappant de désaccord. Au dix-septième siècle, l'accord est complet parce qu'il n'y a pas de littérature en dehors de la société.

La cour et le tout petit monde de l'élite parisienne sont seuls à s'occuper de littérature, à la goûter et à la créer. On n'a jamais assez insisté sur le fait que la littérature du dix-septième siècle fut exclusivement ce que l'on appellerait aujourd'hui une littérature d'amateurs. Non seulement les grands seigneurs comme Retz ou La Rochefoucauld, les prélats comme Bossuet ne songent pas une seconde à vendre leurs œuvres, mais ceux qu'on pourrait appeler les écrivains professionnels ne comptent jamais directement sur leur littérature pour vivre; si elle assure leur existence, c'est par la voie détournée de quelque pension ou bénéfice. Leur subsistance n'est jamais suspendue au succès ou à l'insuccès public de leurs œuvres : il leur suffit d'obtenir une fois le suffrage de quelques délicats. Celui qui semble le plus engagé dans la littérature professionnelle, Molière lui-même, n'attend pas exclusivement sa vie matérielle des recettes de ses pièces, puisqu'en même temps qu'auteur, il est encore comédien et directeur.

Dans ces conditions, baignant de toutes parts dans la vie de société, recevant et tirant tout à elle, la vie de l'esprit aussi bien que la vie matérielle, comment l'écrivain n'eût-il pas été parfaitement poli? Il le fut. Naturellement, il le fut plus ou moins, suivant les tempéraments. Par exemple, Boileau, le théoricien et le polémiste de l'école nouvelle, n'a pas été parfaitement poli. Il a souvent l'image très vive, il ne recule pas devant la propriété du terme, fut-il presque grossier, et il ne se fait pas faute de montrer sur le bord des verres les doigts des valets dans la crasse tracés, ou une couche stratifiée d'ordure au bord de la robe d'une femme de procureur avaré. Dans la satire sur les femmes, l'attaque est parfois si directe et prenante, le tour d'une telle vivacité qu'on ne saurait manquer de remarquer que ce combattant actif a fait passer la sincérité avant la perfection de la politesse.

Cependant, c'est chez Molière que nous irons chercher le type le plus frappant, que nous saisissons le mieux comment on entendait la politesse au dix-septième siècle. Héritier à la fois des libres traditions de la comédie italienne et de la farce française qui n'avait point pour qualité d'être délicate, Molière non plus n'avait pas peur du mot propre et même d'une certaine grossièreté à l'occasion.

On sait du reste comment il avait coutume de nommer un mari trompé, et les seringues de *M. de Pourceaugnac* ou du *Malade imaginaire* ne sont assurément pas des plaisanteries d'un goût rigoureusement conforme à la politesse. C'est précédemment que ce siècle porta la politesse au point de perfection où elle devient naturelle et cesse par là-même d'être guindée. Et c'est d'autre part Molière qui a le mieux montré aux prisés l'homme poli et l'homme impoli tels qu'on les entendait de son temps.

C'est Philinte et Alceste dans le *Misanthrope*. Le premier est poli, le second ne l'est pas. Il ne l'est pas parce qu'il exagère la sincérité. Il est impoli parce qu'il songe à lui au lieu de songer aux autres. La Bruyère définissait excellemment la politesse de l'esprit : *une certaine attention à faire que, par nos paroles et par nos manières, les autres soient contents de nous et d'eux-mêmes*. Alceste agit en toute circonstance de manière à contredire très exactement à cette définition. Il s'arrange de telle sorte que les autres ne soient jamais contents ni de lui ni d'eux-mêmes. Quand Oronte lui demande quelques compliments de commande, il lui répond de telle sorte que ledit Oronte ne sera, à coup sûr, pas content. Tandis que Philinte, au contraire, sans la moindre illusion sur la faiblesse et la méchanceté de la nature humaine, lui fait la charité d'un peu de patience et de modestie. Philinte ne croit pas que son propre jugement ait tant de prix qu'on ne doive jamais le fléchir ou le voiler pour éviter de contrister autrui. Or, ce personnage d'Alceste va nous fournir notre troisième idée directrice. Vous savez que, de nos jours, depuis le romantisme, on a cessé de voir en Alceste un personnage comique et qu'on a voulu le rendre sympathique : c'est tout simplement parce qu'on a perdu le sens de la politesse. C'est une conséquence directe, et la plus sensible qui soit, de cette décadence de la politesse qui fait le sujet de notre causerie. Alceste était ridicule au dix-septième siècle parce qu'il était impoli. Il ne l'est plus aujourd'hui, sous prétexte qu'il est sincère.

D'ensemble, et à s'en tenir aux apparences, les conditions de la littérature et de la société ne se modifièrent que lentement au cours du dix-huitième siècle. Il resta un siècle parfaitement poli, en dépit de quelques secousses comme celle qui marqua sous la Régence la relâche due aux mœurs détendues et au règne rapide du plaisir. Rivarol a dit que la civilisation n'était sur les peuples pas plus profonde que la rouille sur le fer. A plus forte raison la politesse, qui est une des fleurs les plus délicates et fragiles de la civilisation. Nous avons dit que toute politesse était contrainte. Sous la Régence, on se détendit après la tenue du grand siècle. On reprit goût à l'art des bouffons de la comédie italienne, et les auteurs qui passèrent par cette école ne sont plus parfaitement polis : c'est Lesage avec son greffier Turcaret et son médiocre Gil Blas (les épithètes ne s'appliquant qu'aux caractères des personnages, et non pas à la qualité des ouvrages) ; c'est Daucourt, qui paraîtra si grossier quand on le compare à son prédécesseur Regnard. Mais la vie de cour et de société reprit son équilibre après la Régence, et le siècle tout entier fut parfaitement poli. Il n'est pas en notre langue d'écrivain plus poli que Voltaire ; et ce trait est d'autant plus curieux que Voltaire avait un goût très net pour la grossièreté. En autre temps, il eût été rabelaisien avec délices, il suffit d'en alléguer pour preuve les vivacités de langue de *Candide*. Et cependant, par une singulière contradiction, la littérature sérieuse de Voltaire est polie presque à la limite de l'excès et de l'artifice. C'est que le fond des mœurs n'était déjà plus en accord avec cette politesse irréprochable. On continuait la vie de salon et de société, c'est le temps des grandes influences féminines dans la littérature : M^{me} du Deffand, M^{lle} de Lespinasse, M^{me} Geoffrin, M^{me} de Choiseul, M^{me} d'Epainay, M^{me} de Luxembourg. Dans ces salons, un homme n'eût pas osé s'appuyer au fauteuil où une femme était assise même et surtout quand cette femme était la sienne.

Mais sous ce sourire, c'est le doute qui commence à paraître. Ces seigneurs si polis ne croient plus à la vertu, ces femmes à l'esprit délicat et orné ne croient plus à Dieu, ces aristocrates si supérieurs par la civilisation ne croient plus à leur supériorité. C'est M^{me} d'Epainay et M^{me} de Luxembourg qui vont accueillir, fêter et mettre à la mode l'homme sauvage qui va porter à la politesse le coup mortel : le genevois Jean-Jacques Rousseau.

C'est l'homme de la nature qui paraît et qui réclame ses droits en face de l'homme de société. Rousseau, c'est un Alceste qui est fou et qui a du génie. Au lieu de rire de lui comme eût fait la société saine et équilibrée du dix-septième siècle, la société du dix-huitième siècle le choisit et le prend au sérieux. C'est qu'elle n'était plus parfaitement équilibrée. La politesse exquise ne recouvrait plus un fond solide de vertu. L'action des grands hommes sur leur temps est

considérable, mais les grands hommes apportent toujours ce que leur époque attendait et était préparée à recevoir. On était disposé, au milieu du dix-huitième siècle, à accueillir la révolte de Rousseau, premièrement parce qu'elle tombait dans un terrain amoli, deuxièmement parce qu'elle justifiait et précipitait le relâchement des mœurs.

On a déjà remarqué que Rousseau avait attaqué la civilisation et la pensée françaises et classiques en retournant contre elles leurs propres armes. Au point de vue littéraire, ce père du romantisme n'a rien de commun avec le romantisme, il a tout en commun avec le temps de Bossuet. De même, au point de vue social, un bien supérieur comme la politesse ne se perd pas plus qu'elle ne s'acquiert en un instant et par transformation magique. C'est la source qui est empoisonnée, il faut le temps que le courant emporte le maléfice. Rousseau atteignait la politesse à la source la plus reculée, puisqu'il faisait passer les droits de l'individu avant ceux de la société. Il était clair qu'un jour viendrait où l'individu se relâcherait de l'ennuyeux devoir d'être poli pour ne pas offenser et gêner ceux avec qui il est appelé à vivre en société. Rousseau proclamait le droit de la nature, et la nature n'est pas polie. Montesquieu remarque fort justement que les jeunes gens sont naturellement grossiers : c'est l'évidence, puisque les jeunes gens n'ont encore pas eu le temps de contraindre la nature.

La révolution amenée par Rousseau contenait en germe la mort de la politesse. Mais les germes se développent lentement. Il ne nous reste plus qu'à voir comment celui-là leva du sol et tendit ses ramures.

Les hommes qui accueillaient le grossier Rousseau, ses mœurs et sa pensée de laquais vagabond, avaient été élevés dans une société policée. Ils étaient modelés à jamais. On ne peut pas plus devenir mal élevé quand on a reçu une éducation parfaite qu'on ne peut acquérir l'éducation parfaite quand on a d'abord été mal élevé. Les Français du dix-huitième siècle cessèrent d'être sages avant de cesser d'être polis. Quand la Révolution eut décrété le triomphe des Droits de l'Homme, pris en tant qu'individu, sur les droits de l'homme que la nature a destiné à vivre en société, l'homme-individu déclara qu'il n'acceptait pas plus la contrainte de la politesse que les autres : on décréta la suppression de la politesse.

Le tutoiement égalitaire devint obligatoire, la grossièreté devint une marque de loyalisme révolutionnaire. En quelques années, la littérature en France roula aux jurons du *Père Duchesne*. Quelques années encore, c'est la politesse des mœurs qui est profondément atteinte par l'orgie grossière du Directoire. Les écluses étaient lâchées en grand. Mais on était en France. Ce pays qui avait derrière lui près de deux millénaires de civilisation offrit une résistance qui émerveille, puisqu'aujourd'hui elle n'est pas encore épuisée. La France, en tant qu'Etat, résista depuis cent trente-sept ans aux folies déchainées par l'esprit révolutionnaire. La politesse, elle aussi, a longtemps résisté et n'a abandonné ses positions qu'une à une. Quand le fort du premier orage fut dissipé, l'Empire tenta de restaurer sur des bases nouvelles un ordre social d'où la politique ne pouvait pas être bannie. Napoléon tenta par tous les moyens d'imposer les lois du savoir-vivre à la cour reconstituée. Par malheur, comment eût-il rendu polis ces soldats héroïques ? On conte qu'un jour, aux Tuileries, il accebla de reproches son compagnon d'armes d'Italie, Angereau, qui s'obstinait à ne pas aller rendre ses hommages à Madame Mère. Il lui donne l'ordre à peine déguisé de s'y transporter à l'instant même, et pour être assuré que le maréchal ne se déroberait pas à la pénitence, il l'accompagna jusqu'au perron. De fort méchante humeur, Angereau se pencha à la portière et cria, de sa voix militaire : « Cocher, chez la mère Napoléon ! » Comment en eût-il été autrement, le duc de Castiglione était un ancien valet d'écurie.

Pourtant, par une contradiction tout à fait saisissante, et sur laquelle il est nécessaire d'insister, jamais la littérature ne fut plus polie qu'en ce temps-là. Elle l'était à l'excès, la politesse devenait un artifice mécanique qu'on appliquait sans discernement à tous les genres. Comment expliquer une contradiction en apparence si singulière ? De la façon la plus simple du monde : la guerre ou la politique avaient bien pu porter aux premiers rangs des nouveaux venus, dans la littérature les parvenus ne vont jamais si vite. Pour tenir rang dans les lettres en cette ancienne France où le goût et l'éducation étaient enracinés, il fallait un fond qui ne s'acquiert pas en une vie. Les premiers rôles continuaient d'être tenus par des hommes formés à l'ancienne méthode, par conséquent parfaitement polis. Seulement, le désaccord s'accroissait : la littérature

ne représentait plus l'esprit du temps. Qu'est-ce que les maréchaux de France eussent bien pu comprendre et goûter à la littérature de M. de Fontanes? A plus forte raison le soldat de la Grande Armée. On pouvait prévoir que le déséquilibre allait s'accroître brusquement. D'autant plus que les jeunes gens, happés par la vie militaire à la fleur de l'âge, l'imagination sollicitée uniquement par l'aventure guerrière, n'avaient plus le loisir de polir des études sérieuses dans une université saccagée par la tourmente révolutionnaire et hâtivement réorganisée. Ainsi l'époque impériale préparait la génération qui allait porter à la civilisation et par conséquent à la politesse le coup décisif : la génération romantique.

Son trait capital est là, qu'on n'a pas encore suffisamment mis en lumière : cette génération crut qu'elle pouvait tout renouveler parce qu'elle ne savait rien. Dans le tumulte de la guerre, on n'avait pris soin ni de l'élever, ni de l'instruire.

C'est elle qui, la première, se fait gloire d'avoir aboli la politesse dans la littérature — car on ne peut tout de même pas rattacher Marat ni le *Père Duchesne* à la littérature. Le premier qui ait décrété l'abolition de la politesse a été Victor Hugo.

Dans la *Réponse à un acte d'accusation*, il s'est fait gloire d'appeler toute chose par le mot non pas le plus propre, mais le plus commun, le plus trivial. Boileau avait dit avec décence : « J'appelle un chat un chat », Hugo dit : « J'appelle cochon un cochon ». Le plus beau, le plus comique est que ce n'est pas vrai. En dépit de ses airs fendants, Hugo appelait le cochon, quand il le rencontrait, un pourceau. Témoin ce vers de *Sultan Mourad*, dans la *Légende des Siècles*, qui est peut-être le plus ridicule de toute la langue française :

Le pourceau misérable et Dieu se regardèrent.

Il s'agit d'un sultan féroce qui a passé sa vie à massacrer père et mère, couper les têtes et ouvrir les ventres, et qui, un jour, par charité pure, chasse les monches qui importunent un cochon à l'agonie. Le sultan meurt. Dieu le juge. Dans un plateau s'entassent les mauvaises actions, qui montent jusqu'à la voûte des cieux. Et les bonnes? On cherche vainement, on n'en trouve pas une. L'affaire paraît réglée, quand voici qu'on voit arriver, au petit galop de chasse, le cochon, qui s'installe dans le plateau des bonnes actions et qui regarde le bon Dieu. C'est ici que se place le vers incroyable que nous avons cité. La cause reste un instant en suspens, puis, lentement,

Du côté du pourceau la balance pencha.

Morale, commettez dans votre vie autant de crimes que vous en avez le pouvoir ou le loisir, pourvu que vous ayez rendu un jour un petit service à un cochon, vous serez alors rangé dans la galerie des élus et des saints du romantisme. Tel est le degré de grossièreté où venait de tomber la poésie française, le point de bassesse caricaturale où le romantisme ravalait la sublime doctrine chrétienne du pardon par le repentir et du rachat par la pénitence. Quand dans une littérature la pensée a roulé jusque-là, on peut penser ce qui restera bientôt de la politesse.

Car Hugo, nous venons de le voir, tenait encore aux formes extérieures de la politesse, au point qu'en dépit de ses théories révolutionnaires, il appelle encore le compagnon de saint Antoine un pourceau et non pas un cochon. Sans doute jugeait-il que, quand montre cet intéressant animal en tête à tête avec le bon Dieu, c'est bien le moins qu'on se mette en quête d'un mot un peu élevé.

Etrange et comique revanche de l'instinct, en une circonstance majestueuse, Hugo contredit la théorie et va sans y songer chercher le mot noble. Et il est tout à fait curieux de remarquer qu'il reculait devant un mot qui n'avait pas fait peur à La Fontaine. Celui-ci n'éprouvait aucun embarras à nommer tout bonnement le cochon :

*Une chèvre, un mouton, avec un cochon gras
Montés sur même char s'en allaient à la foire.*

Un exemple de plus qui montre ce que valut la révolution romantique, et qui permet de saisir, ce qu'est au vrai la politesse. C'est La Fontaine qui disait encore :

*Que pense finement et s'exprime avec grâce
Fait tout passer, car tout passe.*

La Fontaine avait la vraie politesse, celle qui est tout aisance. Hugo faisait un gros effort tantôt pour être impoli, tantôt pour être poli. Car dans le train de la vie, il manifestait une politesse cérémonieuse qui allait jusqu'à l'excès. Ce n'était plus la grande politesse naturelle des gens bien élevés. Hugo n'était plus bien élevé.

Dans son œuvre, on le relève aussi bien dans les œuvres les plus délicates que dans les invectives les plus grossières. On vient de voir son manque de délicatesse quand il s'efforce à la pureté. Quand il s'abandonne à la grossièreté, il ne connaît plus guère de mesure.

Les *Châtiments* sont pleins d'invectives d'une grossièreté toute physique, dont on n'aurait aucune peine à multiplier les exemples :

Ah! tu finiras bien par hurler, misérable.

Ses injures à l'égard de ses adversaires, tant politiques que littéraires, sont aussi ignobles par la grossièreté de la forme que par la bassesse du fond. Voici comme il parle d'un honnête homme qui, s'il ne l'égalait pas par le génie, lui était aussi supérieur par la pensée que par le caractère :

*Un âne qui ressemble à Monsieur Nisard
Brait,*

Quant à Veuillot, n'en parlons pas : il y a trop de distance entre le caractère de l'insulteur et le caractère de l'insulté.

Tous les écrivains du temps romantique ne roulèrent pas aussi bas. Le gentilhomme Vigny resta parfaitement poli, aussi bien dans son œuvre que dans ses mœurs. A cet égard, il est resté homme du dix-huitième siècle. Une actrice qui fut sept ans son amie, Madame Dorval, raconte que pendant toute leur liaison, elle ne lui vit manger qu'un radis, tant il eût estimé grossier de se sustenter devant une femme.

De même Musset et Mérimée, qui, au reste, n'étaient pas romantiques, furent aussi bien élevés qu'au beau temps. N'importe, la vanne était levée, le flot d'ordure n'avait qu'à déferler. Il arriva avec la marée naturaliste. Après Hugo, il restait encore un progrès à accomplir, encore un pas à faire : Zola et son école s'en chargèrent. Ils se roulèrent dans l'ordure avec dilection. A cet égard, rien ne peut dépasser la tristesse des descriptions de Huysmans. Quant à Zola, Anatole France a dit de lui qu'il était l'écrivain qui avait élevé le plus gros tas d'ordure à la gloire de l'humanité.

On atteint à ce moment le plus bas point de la courbe. Les meilleurs ne sont pas indemnes de la maladie. Qu'on voie, par exemple, combien en dépit de ses efforts au grand style, Flaubert laisse percer des grossièretés dans les pages intimes de sa correspondance. Il faut pour faire exception l'affreux Renan avec son onction papalarde d'évêque désaffecté.

Le plus discutable de toute la littérature française, ce ne sera pourtant pas un roman naturaliste, ce sera l'œuvre poétique de M. Jean Richepin. *La Chanson des Gueux* et plus encore les *Blasphèmes* peuvent revendiquer le triste honneur d'être ce qui a été écrit de plus grossier à tous égards en notre langue.

En regard, les plaisanteries salaces du père Ubu paraissent presque des gentillesques, car, elles, au moins, ce sont des jeux. On sait que cette pièce célèbre débute par le mot qui a immortalisé le général Cambonne, augmenté pour la circonstance d'un « r » supplémentaire. Nous avouons que cela nous dégoûte infiniment moins que les cuisines de Huysmans ou que la rhétorique ordurière de M. Richepin, car les grossièretés du père Ubu semblaient précisément proposer, par leur outrance, même, une charge plaisante et salubre de l'école naturaliste.

M. Ubu est le comble de l'impolitesse parce qu'il est le comble de l'égoïsme. « Qu'on m'apporte, s'écrit ce grand prince, ma liste de mes propriétés. » Admirable mot, un des plus beaux qu'on ait trouvés pour caricaturer l'égoïsme. Or, nous vous avons toujours dit que l'égoïsme marchait de pair avec la grossièreté. Jules Lemaitre a dit avec sa finesse ordinaire : « L'égoïsme est comme l'embonpoint, plus on en a, plus on est gêné par celui des autres. » L'égoïsme, pas plus que l'embonpoint, ne peuvent se contraindre. C'est pourquoi égoïste et impoli sont quasi synonymes, à la seule réserve d'une savante hypocrisie. M. Ubu est ignoble parce que son égoïsme et sa lâcheté s'étalent à l'aise et sans contrainte au sommet du pouvoir. Ubu est plein de formules admirables qui ressemblent à des vérités présentées la tête en bas. Quand la folie arrive là en jouant, on est bien près de revenir à la sagesse. A bien réfléchir, nous ne serions pas très éloignés de voir dans la grande chandelle verte et la fameuse recette d'accommoder le chou-fleur la première réaction en faveur de la politesse. Car, Dieu merci, nous en sommes aujourd'hui, sur ce point comme sur tant d'autres, en pleine réaction, mais oui, encore un cas où nous sommes réactionnaires, et nous en tirons gloire, bien loin de nous en cacher. Ainsi, une à une, nous et nos successeurs, nous aurons pour tâche de renouer la chaîne par-dessus le dix-neuvième siècle et de réparer les ruines qu'il a semées. Il suffit de connaître même superficiellement la jeune littérature pour

mesurer la différence entre nos générations et celles qui nous ont précédé. Comment ne tenterait-on pas de restaurer la politesse quand on cherche à restaurer une littérature, une civilisation chrétiennes et françaises? Nous pourrions multiplier les exemples, nous ne prendrions que deux cas extrêmes :

De même que Crébillon s'était attaché à peindre l'enfer, avec une politesse qui, soit dit par parenthèse, faisait un singulier contraste, un romancier s'est attaché à peindre aujourd'hui un enfer social, le monde de la basse pègre. Les tristes héros de M. Francis Carco, leurs sentiments, leur langue, quoi de plus éloigné des mœurs polices? Et cependant, que l'on mesure la différence de politesse entre cet auteur et Huysmans quand il traitait de la même matière. Deuxième exemple. Quand parut le premier ouvrage de Raymond Radiguet. *Le Diable au corps*, on cria au cynisme, et non sans raison, car ce livre déroulait la triste histoire d'un adolescent que l'on n'a pas pris le temps d'élever pendant la guerre. Le second ouvrage de cet auteur, mort à dix-sept ans, *Le Bal du comte d'Orgel*, est d'une perfection de politesse digne de la *Princesse de Clèves*.

Enfin, et c'est par là que nous finirons, quelle meilleure preuve de l'importance qu'on accorde de nouveau à la politesse que la série des conférences qui m'a valu l'honneur de parler devant vous?

Soyez bien convaincus que cette série n'eût pas été possible au temps du naturalisme, on n'y eût pas même pensé. Flattons-nous donc de l'espoir que nous n'aurons pas perdu notre temps, ni vous à venir m'écouter, ni moi à tenter de me faire écouter en faveur l'une vertu qui resplendit dans la littérature aux époques où elle a de loisir d'être polie parce qu'elle est heureuse.

J'espère que maintenant vous n'aurez pas l'impolitesse de me témoigner, par votre accueil, que j'ai eu l'impolitesse de vous ennuyer pendant une heure.

Lucien DUBUCH.

CHRONIQUE POLITIQUE (1)

L'échec du traité hollando-belge

Voilà donc M. Vandervelde obligé de laisser dans les nuages les Etats-Unis d'Europe et de se mesurer, à son tour, avec le vieux et angoissant problème qui, depuis trois siècles, fait le tourment des dirigeants de la Belgique. Le rejet du traité hollando-belge marque une fois de plus la ferme volonté de la Hollande de ne pas renoncer de son plein gré aux avantages que lui ont conférés, à notre détriment, les iniquités du passé. Elle regrette toujours le traité de Munster qui fermait totalement l'Escaut et dont elle osait, en décembre 1831, invoquer encore les stipulations pour repousser les vingt-quatre articles. M. van Karnebeek, qui voyait plus large, a été battu, et entre les deux nations qui ont tant d'intérêts communs cela va être de nouveau une lutte diplomatique ardente. Successivement, malgré le maintien d'une frontière absurde, les anciennes lisières sont tombées. La Révolution française a rendu à la Belgique le droit, sinon la faculté, d'user de sa magnifique artère fluviale; puis, l'indépendance nationale lui a valu l'établissement de certaines servitudes sur l'Escaut maritime : l'abolition du péage en 1867 a marqué un nouveau progrès. En 1918, notre pays aurait pu s'assurer la maîtrise incontestée de tout le fleuve si à l'heure décisive de l'armistice nos gouvernants n'avaient ajouté à toutes les fautes accumulées sous le signe de Lophem celle d'avoir négligé de prendre les gages qu'autorisait la violation du territoire néerlandais par les Allemands en retraite. Le débat ouvert pendant la Conférence de la Paix a été resserré en d'étroites limites

(1) Chronique de quinzaine.

par la décision des Puissances et chaque année de retard, en diminuant nos moyens de pression, a affaibli le désir de nos voisins de nous accorder quelque satisfaction. Comme ce fut le cas de 1830 à 1839, la Belgique et la Hollande n'ont pu arriver à un accord. Il faudra un arbitrage souverain pour les départir et peut-être des mesures coercitives pour assurer le respect de la sentence rendue.

Devant la persistance de l'état d'esprit révélé par le débat aux Etats Généraux de La Haye, la Belgique doit évidemment renoncer à la poursuite des négociations directes vouées d'avance à l'insuccès. C'est dans une voie nouvelle qu'elle doit diriger ses revendications. En réclamant l'internationalisation des eaux de l'Escaut maritime et des canaux adjacents, notre pays formulerait une demande raisonnable, conforme à la nature des choses, pleinement en harmonie avec les intérêts du trafic mondial. Mais ce serait se tromper complètement que d'engager les pourparlers avec les Puissances comme s'il s'agissait d'un simple problème juridique. Au fond, la question se ramène à celle-ci : la Belgique de 1926, dont le rôle politique et militaire a été si considérable dans la grande guerre doit-elle subir à perpétuité les désavantages économiques résultant du tracé des frontières que la politique agressive des Provinces-Unies a fait établir à son détriment au XVII^e siècle? Doit-elle encore pâtir des défaites de 1831? La renonciation à toute revendication territoriale doit-elle entraîner comme corollaire la renonciation à l'exercice de tous droits souverains sur l'Escaut? Ce n'est que lorsqu'on aura donné une réponse à ce problème d'ordre politique intéressant l'équilibre européen que les juristes pourront se mettre à l'œuvre pour trouver des formules d'application. Leur besoin est d'ordre technique. Notre diplomatie doit au préalable nous faire reconnaître un rang nouveau dans la hiérarchie des nations et briser le cadre trop rigide dans lequel on prétend limiter notre essor.

* * *

La Hollande nous dit : C'est vous Belges qui demandez la modification du statu quo. Vous devez donc passer par nos conditions.

L'argument serait péremptoire si dans son principe et dans ses conséquences le traité de Munster pouvait être considéré, devant la justice et devant la sagesse politique, comme un titre légitime. Il serait décisif s'il fallait admettre que la Belgique n'avait aucun droit de recevoir de la communauté européenne une compensation pour les services qu'elle a rendus à toutes les nations libres en supportant la première le choc des armées allemandes. Aucune finesse de procédure ne peut empêcher notre gouvernement de proclamer qu'en défendant par les armes sa neutralité et son indépendance, notre pays a sauvé de l'absorption la Hollande elle-même. D'ailleurs, c'est le moment de rappeler que la Hollande, comme signataire du traité de 1839, qui imposait à la Belgique le régime de la neutralité permanente, avait moralement envers elle des obligations plus strictes qu'envers tout autre belligérant. En fermant l'Escaut aux Belges et aux puissances garantes, en ouvrant le Limbourg cédé aux armées allemandes en retraite avec leur butin, le gouvernement de La Haye, dont nous comprenons cependant la position difficile, nous a permis de donner au débat toute son ampleur. Ce point de vue n'est pas nouveau. Le 14 janvier 1918, le gouvernement britannique, en protestant contre le transit des graviers par la Hollande, insista sur des considérations que la diplomatie belge ne peut laisser tomber en oubli :

« En tous cas, écrivait M. Balfour, et quelle que soit l'attitude d'autres gouvernements neutres, il y a des circonstances spéciales relatives à l'attitude prise par le gouvernement néerlandais qui donnent à celle-ci une gravité particulière. Ses conséquences ont été et sont de donner une assistance directe à l'Allemagne pour maintenir l'occupation militaire de la Belgique, c'est-à-dire un acte de guerre perpétré en violation flagrante d'un traité solennel et

continué dans des conditions contraires à tous les principes du droit international et à toutes les lois de l'humanité. Le gouvernement néerlandais est lui-même partie contractante dans un traité qui a expressément stipulé la neutralité perpétuelle de la Belgique. Cependant, quand il se trouve dans le cas de choisir entre l'alternative d'accorder ou de refuser son aide à l'Allemagne pour la continuation de la violation de la neutralité belge, il refuse d'appliquer une règle du droit international dont il reconnaît lui-même la légitimité... »

Les chancelleries européennes aimeraient évidemment mieux esquiver les difficultés considérables que soulève un règlement d'ensemble des difficultés hollando-belges et l'on devine dans les premiers commentaires de la grande presse étrangère le désir de minimiser le conflit. Aussi ne faut-il pas se dissimuler que des efforts seront faits pour empêcher la Belgique de réclamer cette internationalisation des eaux de l'Escaut maritime qui constitue la seule solution définitive du problème. Mais l'heure est venue pour le département des Affaires étrangères de montrer que le souci légitime de favoriser le commerce national n'a pas étouffé chez lui le sens de la politique. Pour faire triompher l'essentiel de ses revendications, la Belgique devra faire de l'appui donné à ses demandes la pierre de touche de l'amitié, la condition de toute entente, de toute collaboration sur le terrain des grandes affaires. L'Angleterre sera peut-être retenue par des considérations subtiles de politique asiatique; la France voudra à son tour ménager un Etat situé en dehors de la sphère de son rayonnement. Mais il n'en reste pas moins que ces deux puissances sont directement intéressées à ce que, dans l'Europe nouvelle, la Belgique ne se replie point sur elle-même dans un sentiment d'impuissance. En formulant un programme juste, modéré, pratique, pleinement en harmonie avec l'évolution des idées, en le soutenant avec une inlassable persévérance, la Belgique a des chances sérieuses d'obtenir plus que ne lui donnait le défunt traité.

Mais si notre pays veut réussir dans la campagne diplomatique qui va s'ouvrir, il doit faire acte d'union et de discipline. La preuve vient d'être donnée que les tendances orangistes qui animent certains flamingants extrémistes vont directement à l'encontre des vrais intérêts de la Flandre indissolublement rattachée à l'unité nationale par un long passé de gloire et par mille liens d'ordre économique. Notre politique étrangère, si complexe dans ses objectifs, a dorénavant un but clair et précis à proposer à l'adhésion des foules : la libération de l'Escaut.

Comte Louis de LICHTERVELDE.

AUX ETATS-UNIS (1)

L'élimination du gaspillage

Il y a cinq ans, le Département du Commerce de Washington, à l'initiative de M. Herbert Hoover, amorçait une vaste campagne contre le gaspillage dans la production et la distribution des articles manufacturés.

Le but de cette croisade était de maintenir le haut *standard of living* des ouvriers et des fermiers américains, et pour cela d'accroître la consommation intérieure et de développer les mar-

chés extérieurs en permettant de produire et de transporter les marchandises à bas prix.

« Le *standard of living* élevé du peuple américain résulte d'une productivité individuelle croissante. Il n'y a qu'un moyen d'améliorer encore ce *standard* : c'est de perfectionner les procédés de fabrication et d'éliminer le gaspillage de matières et de mouvement qui se révèle dans notre système de production et de distribution ».

Tel est le principe énoncé par M. Hoover dans le préambule de son rapport, présenté le 2 novembre dernier au Président des Etats-Unis. Ce rapport volumineux embrasse la période s'étendant du 1^{er} juillet 1925 au 30 juin 1926. Il comprend, en ses trente premières pages, l'exposé personnel de M. Hoover sur la question dont je voudrais donner quelques détails d'après ceux que fournit dans son analyse l'« ami du peuple belge ».

* * *

Quel peut être le rôle du Gouvernement américain — (département du Commerce) — en une matière qui, à première vue, paraît relever directement et exclusivement de l'initiative privée? Car il est entendu, n'est-ce pas, que M. Hoover ne vise pas à instaurer un régime d'étatisme forcené, et à éliminer le gaspillage dans l'industrie par voie de réglementation et de contrainte.

Le rôle du Gouvernement américain, en l'espèce, est consultatif et directif. Il ne prétend exprimer aucun principe obligatoire, ni dicter aucune formule impérative pour forcer les fabricants, les intermédiaires, les commerçants, à produire et à écouler leurs produits à meilleur compte.

Il ambitionne simplement d'aider les groupements de producteurs à réduire leurs frais de fabrication, d'apprendre aux intermédiaires les moyens de réduire leurs dépenses, pour le profit du consommateur tout autant que de l'industriel.

Et pour cela, le Gouvernement américain réunit et met à leur disposition la documentation, l'expérience, l'influence et le plein concours de services administratifs spécialisés.

Son initiative a trouvé l'accueil qu'elle méritait : depuis cinq ans, 1,200 conférences se sont réunies à la demande des industriels eux-mêmes, et à l'heure actuelle 343 comités collaborent avec le Département du Commerce.

* * *

Quels sont les buts de M. Hoover, et comment, jusqu'ici, son administration y a-t-elle atteint?

1. D'abord, le Département du Commerce vise à réduire le gaspillage provenant des conditions inadéquates des transports par rail.

On sait que pendant la guerre et jusqu'en 1920, le Gouvernement américain administra lui-même les chemins de fer à la place des compagnies privées. Les résultats de cette entreprise sont caractérisés par M. Hoover dans les termes suivants : « insuffisance des moyens de transport, entraînant comme conséquence la difficulté d'écoulement, le chômage intermittent, l'accroissement des frais de production et le renchérissement des produits manufacturés ».

En 1921, les chemins de fer furent réadministrés par les compagnies propriétaires.

Conséquence : non seulement les défauts de la gestion gouvernementale furent corrigés, mais les frais de transport diminuèrent sensiblement, le personnel fut réduit et le trafic augmenta de 15 pour cent.

Cette situation fut, et reste pour une grande part, le fait des comités locaux de l'association américaine des chemins de fer. Ils existent dans les centres importants et sont constitués des principaux producteurs et vendeurs de la région. Ces comités supputent trimestriellement les nécessités du trafic pour les trois mois à venir, évaluant le nombre de wagons nécessaires pour assurer un transport normal, étudient les conditions d'entrepôts susceptibles de garantir la plus prompte et la plus satisfaisante distribution des marchandises, se soucient enfin de perfectionner les opérations de chargement et de tirer le plus grand rendement de la main-d'œuvre.

Ces comités ont notamment imaginé et mis au point des systèmes d'emballage rationnels et résistants, et de ce seul fait ont abouti à un résultat qui en dit assez sur l'efficacité de leurs interventions : les réclamations contre les compagnies de chemins de fer

(1) Chronique mensuelle.

du chef de détérioration d'emballages s'élevaient à 120 millions de dollars en 1920. Elles n'atteignaient plus que 37 millions de dollars en 1925.

* * *

II. Le Département du Commerce veut encore provoquer l'utilisation la plus complète des ressources fluviales du pays, pour le transport des matières pondéreuses, et comme source d'énergie.

Les cours d'eaux des Etats-Unis représentent potentiellement une puissance de 55 millions de C. V. Le cinquième seulement de cette énergie est employé. Sur les 40,000 kilomètres de voies navigables qui sillonnent le territoire américain, 11,000 kilomètres seulement sont utilisés. Enfin l'irrigation permettrait d'ajouter encore vingt millions d'hectares de terres arables au patrimoine agricole de la république.

Le Département du Commerce, se rendant compte du programme gigantesque à réaliser dans ces divers domaines, a mis sur pied sept importants projets relatifs à la mise en valeur des grands lacs, du Mississippi, du Colorado, et d'autres bassins du pays.

III. Le Département du Commerce cherche également à éliminer le gaspillage d'énergie, de combustible et de main-d'œuvre, et à développer l'usage de l'électricité dans les coins les plus reculés du pays.

Depuis le début de sa campagne dans ce domaine, soit depuis cinq ans, la capacité génératrice électrique a passé de 14 millions à près de 24 millions de kilowatts, soit une augmentation de 67 p. c.

D'autre part, grâce à la politique d'économie préconisée par le Département, et à une plus judicieuse utilisation de la houille blanche, la consommation de combustible dans les centrales et usines électriques n'a augmenté que de 15 p. c.

L'emploi de l'électricité s'est étendu de 5,700,000 à 15 millions de maisons en six ans. En Californie, le nombre de fermes électrifiées est supérieur à celui de toute autre contrée ou de tout autre pays au monde.

Enfin, M. Hoover signale qu'à raison du développement des réseaux, et des conditions d'exploitation en vigueur, l'électricité est un des rares produits qui soient actuellement livrés à un prix moins élevé qu'avant guerre.

IV. Il serait fastidieux d'entrer dans le détail de maintes autres initiatives du Département, tendant à éliminer le gaspillage et à accroître le rendement. Il peut être intéressant pourtant de signaler encore que le Département du Commerce s'est employé notamment à étudier les « booms » ou activités commerciales temporaires, exagérées et factices, sources de surproduction, de spéculation, d'extravagance et finalement de dépressions et de crises.

Comme conclusion de ses efforts, le Département se voit à la veille de pouvoir, à un moment donné, renseigner tout industriel sur la situation exacte de l'industrie qui l'intéresse, sur l'importance des stocks, le volume des commandes, la situation du crédit, l'atmosphère commerciale générale, l'état de la concurrence étrangère et le reste. Par là, il compte pouvoir introduire plus de stabilité et éviter les « booms » désastreux. En même temps, il cherche à faire coïncider l'exécution des grands travaux de construction, tant publics que privés, avec les périodes de ralentissement économique malgré tout inévitables, de manière à garantir, autant que possible, un emploi permanent et régulier à la main-d'œuvre.

Parmi d'autres mesures, il convient de citer encore la constitution du Comité central chargé de standardiser l'emploi et les dimensions du bois de construction. Ce comité fonctionne depuis 1922, et tient, par an, trois réunions qui groupent des marchands de bois, des entrepreneurs, des architectes, etc. On estime que le résultat pratique de l'intervention de ce comité se traduit par une économie annuelle de 200 millions de dollars de bois.

Dans le même ordre d'idées, un autre comité a établi des cahiers des charges-types pour certains genres d'habitations. Ces cahiers des charges, adoptés par 78 municipalités et recommandés par sept Etats, permettent de réaliser une économie de 20 p. c. sur les prix actuels de construction.

L'activité du Département se manifeste dans de moins importants domaines. C'est à son initiative, et en collaboration avec le Département du Trésor et les fabricants de papier, qu'on est arrivé à découvrir, pour la confection des billets de banque, un papier deux fois plus résistant que l'ancien et d'un prix de revient identique.

C'est ainsi encore que dans le même souci d'économie et de meil-

leur rendement, le Département s'est livré à de multiples expériences sur la résistance des briques, etc.

Et ne terminons pas cette énumération, fort incomplète, en rappelant que c'est à l'initiative de M. Hoover que fut constitué un comité national de la sécurité des voies publiques. Cet organisme a pour mission d'uniformiser, autant que faire se peut, les réglementations sur la police du roulage, et en général de préconiser toutes les initiatives susceptibles de répondre au but qu'il s'est proposé. Et il y a ample matière à élimination de gaspillage de ce côté, si l'on songe qu'en 1925, le bilan des accidents de voirie se traduisait par 23,900 morts, 600,000 blessés, et des pertes matérielles de toute nature évaluées à deux milliards de dollars!...

* * *

V. Enfin, un dernier renseignement pour finir.

Un des moyens les plus importants préconisés par le Département du Commerce pour réduire les frais de production des articles manufacturés, sont ce que M. Hoover appelle la simplification et la standardisation.

Simplification, c'est-à-dire dans chaque catégorie d'articles qui en sont susceptibles, élimination des dimensions, des qualités et des variétés les moins courantes.

Standardisation, c'est-à-dire adoption de dimensions, de qualités et de types identiques pour divers objets d'usage courant et sans caractère artistique.

Un bureau spécial examine toutes les demandes de simplification et de standardisation qui lui sont soumises par les groupes intéressés. Après étude, ce bureau formule ses propositions dont l'adoption reste facultative. Ce n'est qu'après ratification des suggestions du bureau par une importante majorité des groupes et des consommateurs consultés que les recommandations du Bureau des Standards sont publiées.

Ce Bureau fonctionne depuis 1921.

Voici quelques chiffres donnant une idée du genre et de l'importance du travail qu'il a fourni jusqu'à ce jour, à la demande des fabricants intéressés, rappelons-le :

Depuis six ans, les types de briques communes ont été réduits de 44 à 1 (soit une réduction de 98 p. c.); les types de matelas et ressorts, de 78 à 4 (95 %); les dimensions de couvertures pour lits, de 78 à 12 (85 %); la longueur des lits d'hôpital, de 33 à 1 (97 %); les types de pelles et bèches, de 5,136 à 2,178 (57 %); les types de brosses à peindre et à vernir, de 480 à 138 (71 %). Et je m'arrête. La liste comprend 57 articles.

Le Bureau travaille actuellement à opérer la même réduction dans le nombre des types de radiateurs, de fournitures de bureaux, de fers à chevaux, de pneumatiques, de draps d'hôpital, de roulements à bille, etc.

* * *

Par ces moyens, et d'autres, le Département du Commerce vise à réduire le coût de production; par là à augmenter la consommation; à assurer et à régulariser la fabrication; à maintenir les hauts salaires et en fin de compte à conserver à l'ouvrier américain le bénéfice d'un haut « standard of living ».

C'est aux différentes mesures dont il fut question plus haut que M. Hoover attribue la situation exceptionnelle de l'ouvrier de son pays. Il la résume en un tableau donnant le mouvement des salaires d'une part, et d'autre part, du prix de gros moyen des objets de nécessité courante.

Prenant pour base le coefficient 100 en 1913, il arrive aux résultats suivants :

Années.	Salaires.	Prix.
1920	199	226
1921	205	147
1922	193	149
1923	211	154
1924	228	150
1925	238	159
Août 1926	238	150

Il est peut-être quelque peu présomptueux d'attribuer au mérite des seules mesures prises par le Département du Commerce la situation à coup sûr privilégiée de l'ouvrier américain.

Il n'en reste pas moins que cette situation est digne d'envie, que l'élimination du gaspillage ne peut en rien lui causer préjudice... et qu'il y aurait nombre d'observations à faire et de conclusions à tirer du rapport de M. Hoover.

Mais cet article est déjà trop long...

Vicomte Ch. DU BUS DE WARNAFFE.

Le cœur de Beethoven

Le premier printemps est mouillé de pluie, comme un visage de larmes. Printemps de 1927, printemps de Beethoven. Bruxelles, Vienne, Paris, toutes les capitales du monde sont envahies par sa musique. Les battements de ce cœur emplissent la terre. Ah! ne nous serait-il point permis de nous détourner un instant des livres pour écouter à leur source même la douleur et la joie de Beethoven, pour ausculter avec amour, autant qu'il nous est possible, les secrets mouvements de son génie?

« Ce qu'il y a de plus lourd dans l'homme, c'est son cœur », a pu écrire Léon Bloy. « Triste cœur tendre dans une enveloppe dédaignée, ... amoureux grandiose et touchant, toujours déçu, calmé seulement par un regard vers *l'au-delà des étoiles* », pour employer encore les expressions définitives du pèlerin de l'Absolu, quel poids, de jour en jour plus profond, Beethoven dut éprouver dans sa poitrine, avant d'enfanter la *Neuvième symphonie* et la *Missa solemnis*?

Je songe aux premières années du petit organiste de Bonn que la Belgique a conçu et que la Rhénanie a enfanté. Mélancoliques premières années, déjà!... Il nous a laissé le témoignage de l'ardente affection qu'il eut pour sa mère. Mais s'il avait peint son portrait, eût-il pu lui donner des traits moins fatigués et moins douloureux que ceux que nous voyons à la mère de Rembrandt? Qu'il dut souffrir de sa misère et de ses peines!... Mais voici l'adolescence, voici le frais soleil et la verdure neuve!... Une jeune fille s'avance pour sourire à Ludwig... Ah! sourire, que vite caché! C'est l'apprentissage du malheur, c'est la séparation et le chagrin. Le premier printemps est mouillé de pluie.

Beethoven n'a jamais rêvé que de l'humble et haute joie familiale. Ce cœur plein de dévouement et de tendresse, il n'a jamais rêvé que de le confier aux douces mains d'une jeune fille élue, devant le chaud foyer, dans la maison calme. Un chant s'élève en lui, qui n'est toujours que l'appel à la fiancée. Il n'écrit pas *Don Juan*, il déteste Mozart d'avoir écrit *Don Juan*, il écrit *Fidelio*. Les plus nobles vertus habitent sa musique. Il attend. Et voici qu'un jour, alors qu'il a déjà dépassé la trentième année, une jeune fille lui apparaît et lui tend les mains. Comme à un mendiant auquel on mettrait dans la paume une pièce d'or, Juliette Guicciardi a donné son cœur au cœur de Beethoven. Un jour, il a pu écrire : « J'aime et je suis aimé »... O joie certaine, tranquille avenir!... Peut-on imaginer un homme assez cruel pour reprendre au mendiant sa fortune? — Et Juliette Guicciardi reprend son cœur à Beethoven!... Voilà qu'il n'a vu l'exaucement de son désir que pour mesurer tout l'abîme de son chagrin! Juliette Guicciardi l'a abandonné si durement que la tentation du suicide l'a traversé...

Je m'arrête. Je ne trouve plus de mots devant cette détresse. Qu'un maître de l'éloquence sacrée prenne la parole!

« ... Avec qu'elle acuité, — s'est écrié le Père Lhande, en ce magnifique et pathétique discours qu'il a élevé à la mémoire de Beethoven, dans la chaire de Notre-Dame de Paris, — avec quelle acuité il a

souffert des cruautés plus ou moins conscientes de l'être humain qui, plus vite que l'homme, cesse d'être un enfant pour connaître la science de faire souffrir, toute son œuvre le proclame et sa pauvre vie, — avec leurs violences contenues, avec leurs sanglots... Peut-être un orateur qui parlerait à ma place, plus en historien et en psychologue qu'en moraliste, pourrait-il vous démontrer que le drame intérieur d'un Beethoven constitue le procès le plus accablant qu'ait institué l'histoire contre celles qui, infidèles à leur rôle providentiel et s'arrêtant à la barrière des beaux dehors, n'ont compris le génie de l'homme que lorsqu'il s'est éteint et son cœur que lorsqu'il s'est arrêté de battre. »

Les beaux dehors!... Ah! dans l'élégante société de Vienne, voyez un peu la figure que fait ce musicien. Petit, trapu, les cheveux toujours rebelles et dépeignés, des habits qui sentent la gêne sinon la misère, les poches bourrées de manuscrits et de notes. Mal fagoté, si j'ose dire, l'air un peu fou et toujours dans la lune. Mais c'est lui, Beethoven, qui est un prince entre les hommes. Les gamins de Vienne se moquent de lui. Une flamme divine brille dans ses yeux. Que soit auprès de sa grandeur et de sa grâce éternelles, toutes les parures et tous les colifichets d'une aristocratie que les vers dévoreront! *Ubi thesaurus, ibi cor*. Beethoven n'a pas à s'écarter sur le chemin d'une famille royale : et celle-ci ne fait que participer à sa noblesse en le saluant avec une affectueuse déférence.

Que lui importe, d'ailleurs!... Il ne sent battre en lui que l'amer chagrin de son abandon et de sa vie brisée. O cœur royal, qui n'est plus qu'un abîme de larmes!

Je me penche sur la faiblesse sacrée du héros. Je voudrais appuyer sa tête sur ma poitrine et pleurer avec lui. Mais il faudrait des mains féminines — et quelles mains féminines! — pour panser un pareil cœur. Thérèse Brunschwig lui porte les derniers coups; la tendre amitié qu'elle, du moins, sait lui garder m'approfondit sa solitude... Et vous, petite Bettina, fée dansante, abeille d'or qui volez de génie en génie, vous viendrez trop tard, princesse d'amour, trop tard pour consoler ce pauvre homme immortel que vous avez bien raison de trouver plus grand et plus beau que Goethe lui-même.

« — Pour toi, pauvre Beethoven, plus de bonheur en ce monde!... » Il se surprend à monologuer ainsi dans les rues de Vienne quand un souvenir trop vif lui pince le cœur. Alors, il se retourne vers le monde idéal de son art; il demande à la musique de le consoler, vaille que vaille! Il écoute les créatures de son génie lui renvoyer les échos de sa propre tendresse. O Dieu! elles baissent la voix comme si elles s'éloignaient; il prête l'oreille : il ne les entend plus... La femme l'a trahi. La musique l'a trahi. Gigantesque infortune!...

« Un Homme, a dit le Père Lhande en un mouvement sublime, un Homme, Messieurs, a crié, un jour, dans une atroce agonie au fond d'un noir jardin : « Que ce calice s'éloigne de moi! » — Ce calice, celui-là! — Et c'est ce calice, celui-là, qui lui a été donné, et en le buvant, en le buvant jusqu'à la lie, cet Homme qui était Dieu a sauvé le monde.

« Ah! quand le grand musicien sentit les premiers symptômes du mal qui devait le murer dans le silence, lui le génie du murmure et des clameurs, avec quel tressaillement d'effroi, avec quelle révolte de tout son être, dut-il écarter le fantôme aux pas feutrés qui s'approchait de lui : « Transeat! passe! » Et le fantôme, loin de passer, passa sur son oreille son doigt glacé, la fermant pour jamais aux rumeurs sublimes du monde et de la vie.

« C'était la fin de tout, n'est-ce pas? Gloire, je ne te posséderai jamais! Immortalité, tu n'auras été qu'un rêve! Le génial rhénan, maître en l'art d'équilibrer les masses sonores, finira scellé dans le tombeau du silence. Ah! plutôt la mort! — Et un moment, en effet, ajôlé, il la chercha.

« La mort?

« Pas du tout... C'était la vie! Infirmitas haec non est ad mortem... C'est ce sombre incident, cette « fatalité » qui vont nous donner le grand Beethoven intérieur, celui qui, incapable de contrôler les bruits du dehors, les amassera puissamment dans lui-même, les citera au rendez-vous de son propre cœur. »

Mon Dieu, tout repose entre vos mains paternelles.

Fermé à tous les bruits matériels, Beethoven va écouter en lui les indicibles accords de l'âme, des anges et de Dieu même. Il est tout entier à la mélodie essentielle de l'Amour. Il a le droit d'écrire en épigraphe de la *Missa solemnis* : « Partie du cœur qu'elle aille au cœur ! »... Il est revenu des sombres portes. Une musique jaillit de lui qui appartient à l'au-delà des étoiles.

* * *

Des oiseaux se posaient en chantant sur les livres et dans les mains des apôtres du portail, une lumière aussi pure qu'un regard d'enfant ou qu'un motet grégorien enveloppait la cathédrale, une brise déjà printanière apportait, avec le son des cloches, un frémissement de joie et de vive gloire, par ce beau matin de mars où nous étions invités, dans le vaste vaisseau de Notre-Dame de Paris, à cingler vers les terres surnaturelles, en commémorant l'immense génie de la *Missa solemnis* et en « priant sur de la beauté ». Toute la nature se joignait à nous, semble-t-il, pour célébrer le grand musicien qui, jusque dans le temple de Dieu, n'a pas oublié, frère admirable du Pauvre d'Assise, qu'il écrivait un jour la symphonie pastorale.

Beethoven aurait pu adresser à son âme l'invocation qu'allait écrire Lamartine :

*Tes jours sombres et courts comme les jours d'automne
Déclinent comme l'ombre au penchant des coteaux ;
L'amitié te trahit, la pitié t'abandonne,
Et seule tu descends le sentier des tombeaux.*

*Mais la nature est là qui l'invite et qui l'aime :
Plonge-toi dans son sein qu'elle t'ouvre toujours ;
Quand tout change pour toi, la nature est la même
Et le même soleil se lève sur tes jours.*

Cœli enarrant cœlis gloriam Dei... J'écris ces lignes dans une petite ville de l'Ile-de-France, qui porte sur son blason un lac au pied d'un chêne et qui a pour devise : *Quercus sub tegmine fons*. Des fontaines à l'ombre d'un chêne. Eaux vives, grands arbres, calmes créatures de Dieu, accueillez les cœurs blessés. « Tout-Puissant, s'écrie Beethoven dans un cahier intime, Tout-Puissant, dans la forêt je suis heureux, heureux ; dans la forêt chaque arbre parle par ta bouche. O Dieu, quelle magnificence en une aussi belle forêt : sur les hauteurs règne la paix pour te servir. » Je songe au mot de Jeanne d'Arc : « Si j'étais dans mes bois, j'y entendrais bien mes voix. » ; à la sainte Thérèse d'Avila, qui est heureuse qu'un ruisseau, tout un jour, lui serve de compagnon de route ; à la sainte Thérèse de Lisieux qui, près de mourir, contemple avec amour un ciel sans nuages. Beethoven est de leur famille. Lui, si pur et si grand après avoir tant souffert, que l'on me presse, je parlerai de sa sainteté avec plus de raison peut-être que Barrès n'a parlé de la sainteté de Pascal.

Les trois dernières œuvres de ce haut génie, de ce sommet d'humanité, la suprême sonate pour piano, la Neuvième symphonie et la *Missa solemnis* nous introduisent dans la joie paradisiaque à travers la douleur. Elles m'apparaissent toutes trois, comme un prodigieux commentaire du drame de l'humanité qui est le drame du Christ, le drame du Rachat et de la Rédemption. Elles nous font traverser la nuit du Calvaire, pour nous amener vainqueurs dans l'aube de Pâques.

Il va sans dire, d'ailleurs, que ce n'est que dans la *Missa solemnis* que la musique beethovenienne prend tout son sens mystique.

Durant quatre ans, Beethoven s'est appliqué à étudier le texte du drame sacré, à en pénétrer l'esprit, à soumettre son âme et ses accords au souffle et au sens de la liturgie. Son livre de chevet est l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Je n'entreprendrai point, après Vincent d'Indy, l'analyse de la Messe en *ré*. Dans l'atmosphère de Notre-Dame de Paris, par l'impérieux et formidable accord qui s'est tout de suite établi entre l'architecture musicale et la symphonie des neufs et du chœur, bien plus, par l'accord secret mais réel qui s'établissait aussi entre la mélodie grégorienne et le chant beethovenien, nous avons entendu toute l'âme catholique.

Le R. P. Léonce de Grandmaison, dans un récent article des *Etudes*, nous rappelle que le dogme angulaire du catholicisme est celui du Christ Rédempteur : et c'est le dogme auquel Beethoven se jette sans cesse. Il n'est pas un seul fragment de cette grande œuvre où nous ne retrouvions le Christ : dans le *Kyrie*, dans le *Gloria*, dans l'*Agnus Dei* et surtout, surtout, dans le *Credo*, où la foi en Jésus-Christ, Dieu fait homme, crucifié pour l'amour de nous et pour notre salut, est proclamée solennellement, depuis le virginal *Incarnatus est de Spiritu Sancto ex Maria Virgine*, jusqu'au glorieux *Resurrexit*, en passant par l'angoisse et la douleur de ce *Passus et sepultus est*, dont Vincent d'Indy a pu écrire magnifiquement :

« On suit les pas chancelants du Sauveur portant sa croix, si rudement soulignés par l'orchestre. Et c'est là que commence à gémir, sous l'archet des premiers violons, la plus émouvante plainte, la plus sublime expression de souffrance qui soit jamais sortie d'un cœur de musicien, plainte plus intense encore que la mélodie douloureuse de l'œuvre 110, puisqu'il s'agit ici non plus de la souffrance humaine, mais de la souffrance d'un Dieu fait homme. »

Mais que dire du *Sanctus* ? Après l'adoration et le prosternement de la première phrase où le musicien sublime paraît avouer son impuissance à traduire l'ineffable, nous allons voir entrer brusquement, dans la grande forêt des pierres sacrées, toute l'allégresse de la brise, du soleil et des oiseaux, avec le *Pleni sunt cœli et terra gloria tua...* On songe à ce mot de Beethoven lui-même : « Aux champs, il me semble entendre chaque arbre me dire : Saint, Saint, Saint ». On songe à ce mot de Léon Bloy : « La *Missa solemnis* est une chose chrétienne... Les Séraphins et les Trônes le savent, les Dominations aussi, et Notre-Seigneur-Jésus-Christ ne l'ignore pas ». Oui, vraiment. Dans le *Sanctus*, dans cet hymne que l'Eglise confie aux anges, quand a éclaté la jubilation de l'*Hosannah in excelsis*, quand monte, si pur et si doux, le chant unique du violon, vraiment, je ne crois pas que l'art humain, ni chez Dante, ni chez Mistral, ni chez Rembrandt, ni chez Giovanni de Fiesole, nous ait jamais mieux imposé la présence du Christ. Les étoiles ont formé leur ronde au-devant de lui, les étoiles et les anges. Entre les rameaux coupés et dressés par la foule des hommes, sur les jonchées de fleurs que jettent les enfants, soudain, Le voici, l'humble Agneau de Dieu qui nous sauve. « Dites à la fille de Sion : Voici que ton roi vient à toi plein de douceur, monté sur une ânesse et sur l'ânon de celle qui porte le joug. » (S. MATH., XXI, 5)... Beethoven a-t-il songé à ce texte ? Mais, vraiment, le chant du violon nous le montre, le Roi plein de douceur, le Prince de la Paix, que, sous les humbles espèces du pain et du vin, le prêtre élève réellement au-dessus de nos têtes, entre ses mains consacrées.

Le cœur de Beethoven... Il est comme une rose pourpre, la plus blessée mais la plus odorante qu'aucun musicien ait jamais offerte à son Dieu...

JEAN SOULAIROL

CATHOLIQUES BELGES

ABONNEZ-VOUS

à La revue catholique des idées et des faits

L'influence bolcheviste dans les affaires mexicaines

A mesure que la lumière se fait sur les événements du Mexique il devient plus apparent que la persécution religieuse n'est pas un fait isolé, simple expression du jacobisme d'un gouvernement transitoire; elle marque une étape dans la réalisation d'une politique générale d'inspiration bolcheviste, édictée et concertée de longue date avec la complicité de Moscou.

Cette politique a trouvé son agent le plus actif dans la Fédération mexicaine du travail (*Confederacion Regional Obrera Mexicana*, généralement connue sous le vocable abrégé de C. R. O. M.), dont les agissements au cours de ces dernières années ne laissent pas de doute sur les principes qui la guident.

La C. R. O. M. groupe, de gré ou de force, la grande majorité de la classe ouvrière mexicaine, et participe étroitement à la politique du gouvernement Callès. Un accord secret conclu entre Callès et la C. R. O. M., à la date du 29 novembre 1924 — deux jours avant l'inauguration de Callès comme président de la République — règle la nature des relations qui les uniront. (*Columbia*, janv. 1927). Il est stipulé notamment que le général Plutaro Calles s'engage à licencier graduellement l'armée nationale endéans un an de son accession au pouvoir, et à la remplacer par des régiments de syndiqués ouvriers appartenant à la Fédération mexicaine. Celle-ci s'occupera de fournir l'état-major et d'organiser les milices ouvrières. Il est prévu aussi que la C. R. O. M. sera soutenue dans ses campagnes par l'appui politique et financier du gouvernement, et que le camarade Luis Monros, membre du Comité de la Fédération, sera nommé secrétaire de l'industrie et du travail dans le ministère de Callès. De son côté, la C. R. O. M. promet de veiller par tous les moyens à sa disposition, à l'exécution des lois, décrets et arrêtés émanant du gouvernement Callès.

Les conséquences d'un tel pacte ne se font point attendre. Un premier essai de licenciement de l'armée, tenté dès le début de l'administration Callès, resta toutefois sans résultat. L'opposition du groupe Obregon, et la saisie par l'amirauté anglaise d'un transport d'armes et de munitions commandées en Allemagne, font différer provisoirement l'exécution du programme militaire.

Mais d'autres domaines restent ouverts aux initiatives de la C. R. O. M. et de son instrument présidentiel. La nationalisation des industries, commencée timidement sous le gouvernement Carranza, est reprise avec une nouvelle vigueur. Les protestations des industriels et propriétaires lésés n'aboutissent à autre chose qu'à la formation d'une prétendue « Commission de Conciliation et d'Arbitrage », simple créature de la C. R. O. M. et pourvue du blanc-seing du gouvernement. Tous les cas en litige portés devant la commission sont invariablement tranchés suivant les principes du communisme le plus pur. Ses décisions sont sans appel, car les tribunaux mexicains n'ont aucune indépendance, et se bornent à entériner les jugements de la commission. C'est ainsi que s'opère la ruine économique du pays : l'industrie textile tout entière, la troisième du Mexique en importance, se trouve dès à présent aux mains des syndicats travaillistes (*America*, 5 février 1927).

Le même idéal communiste préside aux opérations de partage des terres, qui se poursuivent parallèlement à la nationalisation des industries, sous l'étiquette trompeuse de politique agrarienne; elles aboutissent à des résultats économiques également désastreux.

La presse est impitoyablement censurée. Des émissions de la C. R. O. M. font partie du personnel des principaux journaux mexicains, comme l'*Excelsior* et l'*El Universal*, et informent les dirigeants de tout ce qui s'y prépare et pourrait nuire aux intérêts de la Fédération. Aussitôt signalés, les articles suspects sont interdits. Au congrès général de la C. R. O. M., en mars 1926, on décide que les éditeurs de journaux disposeront d'un temps déterminé pour modifier éventuellement leurs opinions au sujet de la situation politique; passé ce temps, on aura recours aux mesures de rigueur.

Quant aux sentiments de la Fédération mexicaine à l'endroit de l'Eglise catholique, ils se sont manifestés à trop de reprises et d'une manière trop éclatante pour laisser prise au moindre doute. Déjà en octobre 1924, des affiliés de la C. R. O. M. s'ingénierent à troubler les cérémonies du Congrès eucharistiques. Parmi les résolutions votées à l'issue du Congrès général de la C. R. O. M. du mois de

mars 1926, on lit notamment : « Le septième congrès de la C. R. O. M. déclare qu'il considère le catholicisme comme l'ennemi de l'esprit national, du progrès, de la liberté et du prolétariat.

* * *

Tel est donc l'esprit et l'activité de cette organisation qui se flatte d'avoir réalisé l'élection de Callès, et dont le représentant au gouvernement, Louis Morones, déclare ouvertement qu'elle est unie d'intentions et de responsabilités avec le gouvernement mexicain. Dès lors, il n'est pas étonnant de constater que la C. R. O. M. et le gouvernement Callès recueillent l'encouragement et l'appui de toutes les organisations bolchevistes des deux continents.

Déjà en mars 1926, Tchitchérine affirmait sa sympathie pour le gouvernement mexicain, et insistait sur le rôle important qu'y joue l'ambassadeur des Soviets, Stanislas Pestkowsky. L'arrivée de celui-ci à Mexico avait d'ailleurs été l'occasion d'une profession de foi bolcheviste de la part de Callès, qui décréta un jour de fête officiel en son honneur. Plus significatif encore au point de vue solidarité soviétique, est le remplacement récent de Pestkowsky par M^{me} Kollontay, fameux apôtre féministe et bolcheviste. Son programme, affirmé sans ambages, consiste à rapprocher la Russie soviétique non seulement du Mexique, mais encore des Etats-Unis. Les bolchevistes mexicains comptent d'ailleurs des partisans chaleureux dans ce pays. Malgré la divergence d'opinions qui les séparent sur bien des points, les trois fractions du parti socialiste américain sont unanimes à approuver la politique de Callès, que l'on reconnaît comme un membre du parti. (*American Appeal*, 3 juillet 1926.) Cette approbation va jusqu'au lyrisme chez les communistes de l'aile gauche (Workers). Leurs sentiments ont été éloquentement traduits dans ce télégramme envoyé à Callès le 12 août 1926 : « Le parti communiste s'engage à vous aider de toutes ses forces dans la lutte entreprise contre l'offensive combinée de Rome et de Wall Street... Nous ferons tout notre possible pour rallier les travailleurs américains à la cause mexicaine. » Enfin le Conseil général de la II^e Internationale, réuni à Amsterdam le 13 janvier 1927, donne sa consécration officielle à ces déclarations non équivoques, en votant un ordre du jour d'entière sympathie pour le gouvernement Callès.

* * *

Plus troublants, plus inquiétants aussi, sont les rapports du gouvernement mexicain et de la C. R. O. M. avec la Fédération américaine du travail. (*American Federation of Labor*, ou A. F. L.) Celle-ci, contrairement à son homonyme mexicain, n'a pas d'activité politique et est officiellement neutre. Elle réunit la majorité de la classe ouvrière américaine, dont une forte proportion de catholiques irlandais et italiens, en un organisme syndicaliste à tendances modérées; elle se défend toute ingérence dans les affaires religieuses ou doctrinales. C'est dire que la Fédération américaine du travail se doit d'observer une attitude de stricte neutralité, exclusive de toute bienveillance, à l'égard de la politique mexicaine.

Que telle soit en effet son attitude officielle, paraît hors de doute si l'on se rapporte aux déclarations faites par ses dirigeants à la presse américaine. Le président actuel de l'A. F. L., William Green, successeur à cette fonction de Samuel Gompers, déclara aux journalistes le 12 août 1925, n'avoir donné ni encouragement ni approbation à la C. R. O. M. au sujet de sa politique ou de son attitude vis-à-vis du gouvernement mexicain. En réplique aux assertions de Callès que l'A. F. L. soutenait sa politique, William Green fit de nouvelles déclarations au mois de mars 1926. Dans une lettre adressée au secrétaire du « National catholic welfare conference », il assura que la Fédération américaine défendait le principe de la liberté religieuse et politique. Des déclarations analogues furent faites par d'autres leaders du mouvement, notamment Matthew Woll et Frank Duffy, deux des vice-présidents : « La Fédération américaine, dit celui-ci, ne peut approuver le président du Mexique ni le gouvernement dans leur politique de persécution religieuse. »

Comment concilier des affirmations aussi nettes avec l'attitude bienveillante si souvent manifestée par l'A. F. L. à l'égard des bolchevistes mexicains? Peut-on supposer que les leaders de l'A. F. L. sont convertis aux doctrines soviétiques, et jouent double jeu uniquement pour endormir la vigilance de leurs membres, anti-bolchevistes pour la plupart? Ou sont-ils dupes eux-mêmes des

hypocrites protestations de tolérance des suppôts de Callès et de la C. R. O. M. ? Il est bien difficile de se prononcer.

Quoiqu'il en soit, les interventions successives de la Fédération américaine dans les affaires mexicaines imposent un démenti flagrant aux déclarations officielles de ses chefs. Sans devoir remonter au rôle joué par le Labor américain dans l'élection de Carranza d'abord, d'Obregon ensuite, on trouvera facilement les preuves de cette contradiction en examinant le mécanisme de l'élection de Callès à la présidence.

La candidature Callès fut soutenue par l'aile politique de la C. R. O. M., qui elle-même avait l'appui sans réserves de la fédération américaine. Les deux fédérations sont unies du reste au sein de la *Pan-American Federation of Labor*, dont William Green est également président, et Louis Morones, le lieutenant de Callès, un des vice-présidents. L'élection de Callès fut fêtée à l'A. F. L.; le nouveau président fut l'objet d'une manifestation de sympathie à Atlantic City, où l'on célébra à l'envi le « premier Labor President » du continent.

La valeur de cette alliance du Labor américain est pleinement mise en évidence par une lettre de remerciements envoyée après l'élection par la C. R. O. M. : « Les travailleurs du Mexique n'oublieront pas l'assistance prêtée à un moment critique... et qui a rendu possible le triomphe complet de notre campagne pour élire le général Callès à la présidence. » (14 août 1924.)

L'année suivante, au Congrès général de l'A. F. L. à Atlantic City, le délégué mexicain, un nommé Roberto Haberman (un Juif d'origine roumaine) s'exprima comme suit : « Le camarade Callès m'a chargé de vous transmettre ses sympathies cordiales... Nous croyons à la lutte des classes au Mexique, et à la nationalisation des industries et des moyens de production. » Pas une voix ne s'éleva pour protester. Au contraire, une des résolutions du Congrès porte que « l'inauguration du camarade Callès comme président du Mexique a été une satisfaction et une joie pour les travailleurs américains. » Puis, on renouvelle les assurances d'amitié et de coopération pour la grande cause de la liberté humaine. (*Columbia*, septembre 1926.) Et William Green lui-même n'a-t-il pas écrit : « Sous la présidence de Callès, un homme qui réalise pratiquement son idéal humanitaire, nous pouvons nous attendre à une réorganisation de l'ordre social. Le Labor américain s'est engagé solennellement à collaborer à cette grande œuvre. » (*American Federationist*, mars 1926.)

De telles compromissions ne pouvaient manquer de susciter du mécontentement parmi la majorité modérée de l'A. F. L., malgré l'habileté des chefs et l'indolence des troupes. Lors du dernier congrès de la Fédération au mois d'octobre 1926 à Detroit, il fut décidé d'envoyer une délégation au Mexique pour enquêter sur la nature des rapports qui unissent la C. R. O. M. au gouvernement Callès. Nous savons déjà quel sera le résultat de ces investigations, si elles sont conduites avec toute la loyauté nécessaire. Les membres honnêtes de la Fédération américaine sauront-ils attacher à leurs dirigeants le désaveu public qu'en attend l'immense majorité des syndiqués américains ?

D^r Raoul DE GUCHTENEERE.

L'Eglise et l'Avenir de la civilisation

Le dernier numéro de la Revue des Jeunes de Paris (10-25 mars) est consacré tout entier aux « enseignements de Pie XI ». Pie XI historien, par G. Théry; Pie XI et la justice sociale, par M. S. Gillet; Pie XI et l'orientation scientifique des Missions, par P. Deffontaines; la signification intellectuelle des Missions, par Jean Bruhnes; Pie XI et la paix, par R. Garric; Pie XI et l'enseignement de la doctrine, par A.-D. Sertillanges; Pie XI et le Christ-Roi, par J. Maritain; Conclusion : L'Eglise et l'avenir de la civilisation.

On trouvera plus loin quelques extraits de ces dernières études. Mais nos lecteurs nous sauront gré de reproduire en extrait la belle conclusion de notre collaborateur et ami, M. Henri Massis.

D'un regard clair et qui porte loin, Pie XI a envisagé tous les problèmes vitaux dont la solution inquiète le monde moderne. Vie personnelle et vie sociale nationalisme et internationalisme, guerre et paix, Occident et Orient, il n'a laissé dans l'ombre aucune question capitale, mais s'est efforcé de projeter sur chacune d'elles la pure lumière de l'Evangile. A l'heure même où certains de nos philosophes, de nos savants, de nos sociologues, de nos écrivains, détachés de la pensée chrétienne par les excès d'un idéalisme ou d'un matérialisme morbides, rêvent d'infuser une vie nouvelle au monde occidental en y acclimatant de pseudo mystiques orientales, Pie XI, au contraire, élève la voix, où l'on perçoit l'écho d'une longue tradition, pour rappeler à ces esprits égarés que c'est au contraire la civilisation chrétienne, celle qui a arraché l'Europe à la barbarie, qui est seule capable de redonner la vie et l'équilibre aux peuples d'Orient et d'Occident.

Nous allons essayer, sous forme de conclusion, et en nous inspirant des enseignements du Souverain Pontife, d'esquisser, dans une large synthèse, la façon dont on peut prévoir que l'avenir de la civilisation, dans le monde entier, dépend de l'Eglise et de l'Eglise seulement.

* * *

Toute la vie morale, sociale, politique de l'Occident, en ce qu'elle a de plus fécond et de plus efficace, découle de la source métaphysique du catholicisme qui en règle les mouvements et le cours, selon les ordinations du vrai par une suite de rapports réels et infrangibles. C'est de l'idée d'unité transcendante, fruit de la plus pure sagesse, objet de la plus haute contemplation, que s'engendrent, selon les harmonies profondes de la nature et de la raison, du juste et du bien, de l'esprit et de l'action, toutes les générations directrices, toutes les notions gardiennes de l'humanité, dont l'ensemble compose la législation de l'esprit humain.

Qu'on n'objecte point que l'Europe se détache du christianisme. Son âme, sa conception de la vie et de l'univers, ses principes de discernement et d'évaluation morale et jusqu'à son idée de la science, c'est le christianisme qui les a faits. Pour connaître c'est le christianisme qui les a faits. Pour connaître son essence, c'est là qu'il faut l'aller chercher. L'ordre chrétien, ses fondations vivantes sont devenues à ce point inhérentes à notre être que nos erreurs elles-mêmes, semblent encore revêtues de cette grandeur d'origine.

A l'heure où l'Orient et l'Occident confrontent leurs idéaux, les fondements de leur vie spirituelle, on ne saurait méconnaître cette première évidence. Si nous avons quelque chose à opposer à la philosophie asiatique de l'identité, de la confusion infinie, à ces doctrines d'immanence qui nous viennent du Thibet et où l'homme oriental ne gagne que l'introspection, l'isolement, le quietisme et l'indifférence, c'est au catholicisme que nous le devons. Il n'y a rien hors de là qu'un ramassis d'erreurs intellectuelles ou d'intérêts matériels indéfendables. Tout procède, dans ce que nous pensons et dans ce que nous sommes, de cette théologie occidentale, de ce monothéisme judéo-chrétien, « enrobé dans l'héritage de la culture gréco-latine » et qui a mis l'accent sur l'unité, sur la personnalité, sur la finalité de l'être : un seul Dieu, une seule vérité, une seule humanité, et du même coup une loi, un droit, une raison, une morale universelle et commune. Pas une de nos idées qui ne trouve dans ce grand principe unitaire sa forme et sa substance. L'homme occidental, en le recevant, y a découvert que l'esprit est fait pour dominer le sensible, le divin pour commander à l'humain, le viager pour se subor-

donner à l'éternel, que chaque chose a sa place, ses limites précises, qui la conditionnent en la définissant.

Cette résistance de la forme contre l'informe, de l'unité contre le chaos, voilà ce qu'on pourrait appeler les « limites créatrices » de l'Occident. Tout le réel est pénétré, conservé; tout est sacré, consacré. Entre le ciel et le foyer, entre la cité terrestre et la cité de Dieu, le catholicisme a su, en effet, établir une sorte de communication profonde où tout l'humain et tout le divin s'intègrent en un rapport continu, tenace, qui est un rapport de fidélité, plus : de filiation. Et à l'intérieur de ses justes normes, l'homme peut jouir des dons divins d'une vraie liberté, disposer de soi-même et de ses actes.

Liberté qui consiste d'abord à subordonner ce qui est inférieur dans sa nature à ce qui lui est supérieur. Le catholique vit, en effet, d'après des principes, et c'est la définition même d'une vie raisonnable. Ces principes ne sont pas déterminés par cette sophistique capricieuse qui ramène tout à soi pour le modifier à son gré, mais par l'autorité de Dieu lui-même qui « étant Créateur est également législateur ». Toute création est d'abord une distinction; et là où les natures se brouillent, où les choses excèdent leurs limites, « l'Eternel mesureur », le « tout-puissant Jurisconsulte » distingue incessamment, décrit, prescrit, définit par raison, car « Dieu lui-même, si l'on peut dire, ne peut rien faire contre la raison (1) ». Mais, du même coup, les erreurs sont dissipées, la liberté humaine reconquise et capable de s'exercer en n'adhérant qu'au vrai. Ainsi les fins les plus hautes de la créature sont-elles atteintes par des voies intelligibles et judicieuses où la raison, comme tirée hors d'elle-même, se soumet sans jamais s'anéantir.

Cet instinct de préservation, cette science des besoins permanents de l'homme, ce sens du possible et de l'impossible, cette vigilance extérieure qui sont la marque du christianisme, son économie vivante, tout cela est inconnu à ce monde asiatique livré avec une impétueuse monotonie au cyclone de l'illimité. Comme le dit Chesterton : « Il y a en Asie un grand démon qui essaie de tout fondre dans le même creuset et qui représente tout baignant dans une immense mare. » Rien de pire pour l'Occident que ce panthéisme d'Orient qui prétend abolir les lignes de démarcation, transcender l'esprit de définition, de précision qui nous est propre. Aussi la lutte n'a-t-elle jamais cessé entre lui et nous. Dès son divin établissement sur la terre, le christianisme a subi plusieurs siècles de dissensions engendrées par l'asiatisme en révolte contre la puissance créatrice et législatrice de Dieu, puis contre l'unité de l'Eglise. Ces grandes idées organiques, c'est à elles que les sectes orientales se sont d'abord attaquées, au nom d'un mysticisme purement irrationnel; tout de suite, elles ont travaillé dans le sens de la désorganisation des esprits, de la rupture des institutions, des règles et des lois.

C'est qu'aussi bien ces notions mêmes sont naturellement étrangères ou suspectes à l'Asiate. Comment aurait-il essayé d'organiser la société humaine alors qu'il ne conçoit l'homme qu'à l'état isolé? Logiquement il ne peut vouloir que sa destruction et sa fin? L'Occidental ne se pose même pas la question de savoir ce que l'homme pourrait faire s'il était seul; il n'est pas seul. Les lois de la nature le lui révèlent, l'expérience l'en convainc. Pour lui, l'homme s'appelle société. Le développement de sa personnalité, qu'il s'agisse de la personnalité religieuse ou de la personnalité intellectuelle et morale, exige l'aide, le concours de la société et de l'autorité qui la dirige. Aussi voit-on naître, en Occident, en même temps que l'idée de personne, libre et autonome, l'idée d'ordre, d'autorité, de juridiction; et c'est en cela que le catholicisme manifeste son harmonie profonde avec la nature intégrale de l'homme.

L'idée de loi, en ce qu'elle a de proprement souverain, n'existe

pas en Asie; on n'y connaît que la volonté du despote, un pouvoir sans moralité, sans justice, et qu'on subit comme un mal moindre que l'anarchie qui lèse davantage le repos de chaque individu. Communisme et autocratie sont les deux formes politiques entre quoi le monde oriental oscille tour à tour. La mise en ordre de la cité lui est restée indifférente; il n'a jamais conçu le droit et les relations juridiques, encore moins a-t-il jamais songé à les établir sur la justice envers les personnes. Mais quelle impulsion créatrice, quelle décision dans l'ordre de l'activité humaine et sociale aurait-il pu tirer d'une philosophie où la cause finale se dérobe sous d'épaisses ténèbres, et qui implique, comme par nature, qu'une chose est aussi bonne qu'une autre, qu'il n'y a ni bien, ni mal, ni mérite, ni démerite, ou que tout est essentiellement mauvais?

C'est parce qu'il croit au Bien absolu, au Juste en soi, à ces espèces intelligibles qui sont comme le reflet de la lumière divine dans la conscience humaine que l'homme occidental a pu fonder la justice et le droit. Toutes les formes hiérarchisées de la justice, depuis le droit positif jusqu'à la plus haute loi morale, s'ordonnent ici autour d'un axe unique, immuable et éternel comme la raison divine qui dispose tout en vue d'elle seule. La notion du *bien commun* qui a sa cause en Dieu, voilà le centre de cette grande doctrine finaliste que le moyen âge, avec saint Thomas, a léguée à l'Occident (1). L'Etat, l'autorité y trouvent leur justification légitime dans la mesure où ils poursuivent et protègent le plein développement de la personne humaine (2). Toute la vie sociale, politique, reçoit sa dignité du Souverain Bien lui-même. Pas de coupure, entre la créature et le Créateur, entre la nature et la grâce entre le droit et la morale, entre la justice et la charité, entre la terre et le ciel! Tout baigne dans une sphère d'intelligibilité, où la nature prend conscience de soi et de son ordre, où la raison tend à ce qui fait son être, où la volonté adhère à son principe et aspire à réaliser sa fin.

Il n'y a que la fixité visible et pour ainsi dire palpable de la Vérité qui puisse conserver le règne de l'esprit sur la terre. Seule l'Eglise du Christ a tout subordonné dans l'homme aux intérêts supérieurs de l'esprit; elle s'empare de toutes les facultés de son âme et n'y laisse rien qu'elle ne fasse servir à l'accomplissement de sa destinée. Intérêt si haut qu'il ne saurait jamais être pleinement satisfait ici-bas.

Aussi les sociétés chrétiennes sont-elles « quelque chose de travaillé » (3) : il faut qu'elles avancent toujours. C'est là que se trouve le secret de l'énergie, de la puissance, de l'extraordinaire activité des peuples occidentaux que le catholicisme a formés (4); il mit en eux, comme un levain, ces principes de renouvellement qu'ont toujours ignorés les races asiatiques qui récusent l'idée d'un Dieu hors du monde et qui s'absorbent avec jouissance dans la contemplation solitaire de l'âme universelle. Car ce qu'il y a de plus exalté dans les doctrines et les pratiques de l'Orient n'aboutit qu'à satisfaire l'être physique; rien ne s'y élève jusqu'au besoin de l'être moral et social.

(1) Le lecteur trouvera un remarquable exposé de cette philosophie du Droit et de l'Etat, selon saint Thomas, dans le beau livre de M. G. DE LAGARDE : *Recherches sur l'esprit politique de la réforme*. (Picard, 1926).

(2) Aussi bien doivent-ils assurer la sécurité et la satisfaction de nos besoins matériels, de nos besoins spirituels, car la personne humaine est orientée vers la conquête du bien souverain, dont « l'Amour doit commander toute vie et dont la possession seule peut nous béatifier. »

(3) JACQUES RIVIERE.

(4) Des philosophes de l'instinct vital, comme M. Jules de Gaultier, en conviennent eux-mêmes : « Le symptôme est flagrant, dit-il; pas un grand peuple conquérant, c'est-à-dire capable, à l'abri de sa force, de roder le tissu d'une civilisation, n'est sorti des races de religion bouddhique que depuis qu'elles sont venues en concurrence avec les peuples monothéistes. Ceux-ci prospèrent à leur détriment. » (De Kant à Nietzsche).

ils voyaient une insolente offense aux droits de Dieu passés sous silence par la Révolution française. Dans plusieurs articles de *Vers un ordre social chrétien*, l'auteur marque la mission dévolue à l'Eglise par son divin fondateur en matière d'enseignement : « Dans une société chrétienne, écrit-il, c'est à l'Eglise seule, il ne faut pas l'oublier, qu'appartient la mission d'enseigner; elle peut y admettre les laïques qui ne sont pas moins ses membres que les clercs, mais elle ne peut admettre, et aucun chrétien ne peut accepter l'enseignement dit « laïque », c'est-à-dire indépendant de la doctrine et du jugement de l'Eglise. » (1) Au droit d'enseigner se rattache le droit de juger qu'il a soin de rappeler.

Il veut, non seulement la liberté religieuse, mais encore « la répression de toute attaque contre la religion, sous telle forme qu'elle se produise. Les dissidences, ajoute-t-il, doivent assurément être tolérées, et les dissidents protégés contre toute violence, mais pas à un autre titre qu'à celui de la protection due aux étrangers, ni à d'autres conditions que celles faites à ceux-ci, conditions dont la première est de respecter la loi et le gouvernement du pays. » (2)

Il sait très bien qu'il y a la thèse et l'hypothèse et que l'Eglise est la première à déclarer que, dans l'application des principes, il faut tenir compte de la rupture de l'unité religieuse et des divergences profondes qui, malheureusement, travaillent la société contemporaine. Mais il n'en estime pas moins indispensable de rappeler sans cesse les principes trop fréquemment perdus de vue, même parmi les catholiques.

Quand il traite des diverses formes de société, il place au premier rang la société religieuse « parce qu'elle est la gardienne et l'interprète naturelle de la loi morale et que celle-ci est le principe de la loi et de la société civiles. La société religieuse est par excellence la société parfaite, libre de plein droit dans tous ses développements. Il n'appartient pas plus aux pouvoirs de la société civile de traverser son action que de modifier son essence ou sa doctrine. » (3)

* * *

Partant de là, il se propose de dresser le plan de cet ordre social chrétien qui est sa pensée constante. Il est convaincu qu'il y a un ordre social qui répond mieux que les autres à la conception religieuse et morale chrétienne chez les peuples de haute civilisation.

Restaurer cet ordre sera l'œuvre d'une contre-révolution pacifique parce que cet ordre est anti-individualiste et antilibéral tandis que la Révolution de 1789 est individualiste et libérale, non accidentellement, mais essentiellement : « Tous, ou du moins presque tous, écrit-il, nous avons voulu accommoder au goût de 1789 toutes les forces ou les institutions publiques, l'Eglise et l'Etat et toute notre vie sociale. » (4) et par là nous avons vicié nos conceptions.

Lisez la définition de l'individualisme et du libéralisme dans les *Aphorismes de politique sociale* : « L'individualisme est le principe d'un régime social dans lequel l'individu est considéré comme étant l'unité sociale, l'élément primordial de la société. Cette unité n'a pour multiple que des pluralités d'individus juxtaposés par leur libre volonté, telles que la commune et l'Etat. Chacun est libre de grossir de son unité l'une de ces sommes, comme d'en sortir, sans rien devoir à personne et sans avoir, par contre, rien à attendre de personne; « chacun pour soi », tel est le dernier mot du système qui est adopté couramment par les économistes et les politiciens, à raison du champ illimité qu'il ouvre aux jeux de la fortune.

« Le Libéralisme est la doctrine philosophique d'après laquelle le bien et le mal ont des droits égaux dans la société; ou bien encore : la doctrine politique d'après laquelle le pouvoir social émane de la souveraineté du peuple; ou bien encore : la doctrine économique d'après laquelle les intérêts sont régis par des lois naturelles qui suffisent à les mettre en harmonie.

« Ces doctrines sont la négation du bien social en religion, en politique et en économie, car tout lien est essentiellement une

contrainte, et il n'y a guère, à proprement parler, de conventions sociales, mais bien, le plus souvent, des formations historiques reconnues par le consentement social.

« Le libéralisme contient en germe toutes les doctrines du socialisme; car il a pour expression moderne la « déclaration des Droits de l'homme » de 1789, dont les socialistes se réclament également; et il n'a cessé, depuis l'ère de la Révolution française, d'inspirer ce que ses adeptes appellent les progrès de l'humanité qui aboutissent visiblement au triomphe du socialisme. »

De là la conception atomistique de la société au XIX^e siècle. Y remédiera-t-on par le socialisme? non car « Le socialisme est le principe d'un régime social dans lequel l'individu serait considéré comme un rouage irresponsable de la société, à laquelle reviendrait immédiatement la charge de tirer profit de ses moyens et de fournir à ses besoins. C'est un retour à l'esclavage, non plus à la charge d'un maître, mais à celle de l'Etat. » (1)

Seule la conception organique est vraie. Elle réintègre l'élément « solidarité » et l'élément « duré » dans la société, tout en sauvegardant le libre épanouissement des facultés individuelles dans l'ordre et dans la hiérarchie; seule elle assure la cohésion et la stabilité de la famille, des corporations, de l'Etat; seule elle permet la décentralisation dans l'unité, la poursuite des divers intérêts légitimes dans l'harmonie des classes et la paix sociale, « la formation d'Etats dans l'Etat est une abomination égale au libéralisme et au socialisme, par la crainte que, l'omnipotence du pouvoir en étant contenue, il soit plus difficile à la majorité des citoyens d'y imposer à la minorité. Le conservateur, au contraire, qui n'a pas perdu le sens historique, doit avoir présent à l'esprit que les Etats chrétiens ne se sont formés que par l'association politique de ces éléments sociaux locaux ou professionnels, qui remontent, pour la plupart, plus haut qu'eux dans le temps, et possèdent des droits aussi sacrés et plus consacrés que ceux de la plupart des pouvoirs politiques actuels. » (2)

* * *

La famille d'abord que la Tour du Pin, à la suite de Le Play qu'il appelle « son admirable maître », tient pour la cellule sociale, la famille monogamique, indissoluble, pourvue d'un foyer stable, foyer qu'il voudrait insaisissable grâce à une législation imitée du *Homestead* américain, dotée d'un statut héréditaire qui permette au chef de transmettre intégralement au descendant de son choix la maison, la terre, l'exploitation agricole, industrielle ou commerciale.

Aussi réclame-t-il avec le Play la liberté testamentaire, tout au moins une quotité disponible plus étendue que ne l'admet le code Napoléon. Il ne répugne point aux substitutions, aux fidéicommis; il y voit un moyen de rétablir et de maintenir une aristocratie foncière qui lui apparaît, ainsi qu'elle apparaissait à Bonald, Blanc de Saint-Bonnet, Vogelsang, comme une maîtresse pièce de l'édifice social. En retour, cette aristocratie foncière sera grevée de charges publiques, elle laissera à d'autres les fonctions lucratives, vivant du produit de ses terres, rappelant par maint trait la noblesse terrienne de l'Ancien régime, réalisant dans un cadre restreint et sous une forme spéciale le type des « autorités sociales » sur lesquelles le Play fondait tant d'espérances.

« Il n'y a d'autorités sociales à titre héréditaire, écrit la Tour du Pin, que celles chez qui ce titre s'appuie sur la transmission d'un domaine patrimonial formé autour d'un foyer, c'est-à-dire d'une tradition familiale. Ces familles-là ne réclament communément pour assurer leur constitution d'autres privilèges — si toutefois c'en peut être un — qu'une liberté testamentaire suffisante pour la transmission intégrale du domaine » (3).

Il avait été imbu très tôt de la notion chrétienne de la propriété; il croyait de toute son âme que, sans être une fonction sociale — ce qui ferait du propriétaire un fonctionnaire — la propriété a une fonction sociale, que devant Dieu elle n'est qu'un usufruit dont le détenteur aura à rendre un compte rigoureux. Il a dit de lui-même qu'il fut « formé au foyer familial jusqu'au point où l'on ne peut plus recevoir une nouvelle empreinte, mais seulement des confirmations » et il a rappelé ces années de jeunesse où parcour-

(1) *Vers un Ordre social chrétien*. Paris, Nouvelle Librairie nationale, 2^e édition, p. 185.

(2) *Op. cit.*, p. 185.

(3) *Op. cit.*, p. 213.

(4) *Op. cit.*, p. 174.

(1) *Aphorismes*, pp. 41, 43, 47.

(2) *Vers un Ordre social chrétien*, p. 183.

(3) *Op. cit.*, pp. 380, 381.

ant en compagnie de son père la *terra avila*, il sentait pénétrer au plus profond de son être la grande leçon sociale héritée des ancêtres : « Rappelle-toi toujours que tu ne seras que l'administrateur de cette terre pour ses habitants. » (3)

Georges LEGRAND.
Professeur d'Economie sociale.

(A suivre.)

Une nouvelle superstition

Qu'est-ce qu'un spirite? Disons tout d'abord que c'est un scientifique dont l'instruction scientifique est restée à mi-chemin. Assez cultivé pour croire aux fantômes, il ne l'est pas assez pour croire aux sorcières. Les revenants et les sorcières : lorsque j'étais enfant (un enfant de l'ère victorienne), c'étaient là, aux yeux de tout le monde, les deux exemples de superstition démasquée.

Mais une enfance « victorienne » bien que très innocente, était aussi très... enfantine. Au milieu du XIX^e siècle, tout Anglais instruit avait adopté une simplification du problème de l'existence, en vertu de laquelle le monde gravitait inéluctablement autour d'un centre qui était censé avoir fait table rase de toutes les superstitions. Malheureusement, cette simplification n'était, elle aussi, qu'une superstition, qu'un mythe, d'une puissance hypnotique effarantes : rien ne peut exister en dehors du présent cosmos réglé comme une pendule, processus naturel se révélant et se répétant lui-même.

Certains se proclamaient agnostiques, alors qu'en réalité c'était la dernière chose qu'ils fussent. Ils savaient, disaient-ils, que les miracles n'existent pas; et c'était tout. La forme populaire de cette attitude se réduisait à ceci : la certitude générale, chez les gens civilisés, qu'il n'existe ni revenants, ni sorcières. Un enfant avait-il entendu parler de revenants, ce ne pouvait être que par « les domestiques », ces autochtones « sous-humains », car pour l'innocente classe moyenne de l'ère victorienne, les domestiques étaient une espèce de sauvages. Les domestiques étaient peut-être excusables, pensait-on, d'avoir au sujet des revenants des idées absurdes, comme les sauvages le sont de raconter sur les sorciers des contes ineptes. Mais nul doute, disait-on, que ces illusions ne disparaissent avec la diffusion de la lumière du jour, purement et simplement.

Et voilà que — c'est de spiritisme qu'il s'agit — les fantômes ont reparu soudain, et qu'ils ont reparu en pleine lumière, après un siècle entier de recherches scientifiques. Et ceux qui y croient sont au nombre des premiers savants de notre époque.

En d'autres termes, le premier fait à retenir dans ce domaine est celui-ci : le spiritisme nous montre aujourd'hui l'effondrement de tout cet immense *Crystal Palace* fait de verre et de fer, de rationalisme et de matérialisme.

Naguère, il y avait nombre de gens du type de Harriet Martineau ou de Frances Power Cobbe, prêts à nous décrire exactement les religions de l'avenir. Elles seraient d'ordre laïc et social, purgées de toute superstition, même de tout surnaturel; dieux et prêtres seraient graduellement supprimés comme avaient été supprimés, il y a bien longtemps, les revenants et les sorcières. Si on leur

avait dit qu'un demi-siècle plus tard un homme comme Sir Oliver Lodge serait à la tête des nouveaux chercheurs de revenants, ils auraient trouvé que la plaisanterie était vraiment trop raide pour être encore comique, tout comme nous jugerions de même la prédiction d'un prochain retour au cannibalisme sous les auspices de l'archevêque de Cantorbéry.

* * *

D'une façon générale, le spiritisme prétend avoir redécouvert certaines « réalités » qui, pour être très mystérieuses, n'en sont pas moins réelles. C'est tout à fait en vain que le XIX^e siècle démontra de façon si probante que ces choses ne peuvent arriver, car elles arrivent! Souvent la réalité de ces phénomènes est affirmée à tort; souvent ces phénomènes sont simulés; souvent ils sont mal interprétés quand ils se produisent, mais ils n'en arrivent pas moins. Leur donner un nom, n'est-ce pas déjà s'enquérir de leur nature?

Qu'est-ce qu'un revenant? Le fantôme d'un homme mort; le double d'un homme vivant; une image ou un fait venant s'imprimer sur le « tissu » du temps, bref, tout ce que vous voudrez. Il peut ne pas y avoir de raisons suffisantes pour croire aux revenants. Il y en a certainement de suffisantes pour croire aux apparitions. En d'autres termes, il est peut-être prématuré de dire que les revenants marchent. Il n'est nullement prématuré d'affirmer qu'ils apparaissent — ou, si vous l'aimez mieux qu'ils paraissent... marcher. Des individus absolument sains, « solides », et « scientifiques » peuvent faire des expériences regardées par nos tantes et nos oncles de l'ère victorienne comme intrinsèquement impossibles. Je ne me représente pas une personne raisonnable qui en doute, pour peu qu'elle passe en revue l'expérience générale humaine. A cet égard, le spiritisme ne fait que répéter ce qui a été de tout temps le verdict de l'expérience humaine. Et ce qu'il répète, il l'entoure de « conditions » compliquées et d'apparence moderne. Beaucoup de ces nouvelles conditions sont censées rendre plus difficile la fraude.

Quant à moi, je crois, au contraire, que quelques-unes d'entre elles la facilitent! Il me paraît plus aisé de démasquer un revenant dans une ruelle qu'un opérateur dans une chambre obscure : de voir à travers le cadavre d'un bandit par un clair de lune qu'à travers un médium en pleine nuit noire. Tout le monde admet cependant que certaines séances spirites ne sont que fraudes pures. Quelques matérialistes aussi vénérables que séniles sont les seuls à soutenir encore que tout n'est que fraude dans les séances spirites. Les détails de tel ou de tel cas n'influent donc pas sur la conclusion générale. La doctrine spirite nous apprend ce qu'eût dû nous apprendre n'importe quelle histoire de revenants qui court les campagnes. La différence c'est que les histoires contées dans les villages, nous ne les croyons pas tandis que nous prêtons l'oreille aux affirmations spirites. Mais ni l'histoire populaire ni l'expérience spirite ne peuvent nous fournir que des données très vagues encore que probablement vraies.

Sur les confins de notre expérience de tous les jours, il existe une espèce de pénombre ou de monde d'ombres. Il s'y passe des choses fort étranges qui, parfois, nous arrivent à nous-mêmes, encore que nous ne comprenions pas pleinement ce qui nous arrive et nous est arrivé. Voilà tout ce qui est prouvé par l'accumulation des faits et matériaux se rapportant à ces sortes de choses; mais c'est tout ce qui est prouvé.

Si nous examinons d'autre part les déductions que font les spirites en se basant sur les apparitions de revenants, nous nous trouvons face à face avec la tradition relative aux sorcières. Car du spiritisme-science au spiritisme envisagé comme religion, le chemin est bien long. Il lui manque bon nombre d'étapes logi-

(3) *Op. cit.*, p. 4.

ques, et en voici une qui saute aux yeux et qui est de grande importance. Lorsque « M. Hudge the Medium (1) » évoque l'esprit immortel de Platon, il n'est nullement nécessaire de conclure à l'origine platonicienne du message parce que ce message ne provient pas de Hudge. A supposer que le médium spirite ne mente pas, il ne s'ensuit nullement que l'esprit ne soit pas menteur. Or, l'existence d'esprits menteurs est attestée par de nombreuses expériences spirites. Ces expériences nous montrent également qu'il existe des gens corrompus par d'incessants rapports avec des esprits menteurs; poussés, par les promesses faites par ces esprits, à tromper leurs semblables et à leur nuire; enfin de compte se subordonnant à eux entièrement. Les voilà devenus en un mot de véritables sorciers. Je préfère employer ce terme dans l'espoir pieux et chrétien d'agacer le doyen de Saint-Paul que j'eus le don, un jour, de faire entrer dans une rage folle parce que j'avais seulement parlé de croyance à la sorcellerie. Mais quel que soit le nom que nous leur donnions, les faits dont je parle sont possibles : cela est de toute évidence. S'il existe une région énigmatique comme celle dont je viens de parler, elle peut être en partie tout au moins, plus détestable encore que ce que nous en savons. S'il y a « pénombre », elle peut tenir de l'obscurité autant que de la lumière. S'il est des communications spirites, il peut y en avoir de mauvaises, préjudiciables aux bonnes mœurs. En un mot : s'il est raisonnable de croire aux esprits, il n'est pas déraisonnable de croire aux mauvais esprits. Et s'il est de mauvais esprits, il doit y avoir des gens qui sont leurs associés. Mais, comme je l'ai dit, le spirite, s'il croit aux revenants, n'admet pas encore la sorcellerie.

En un mot : il ne suffit pas, pour présenter le spiritisme sous un jour favorable, de montrer qu'il s'occupe d'esprits. Nous avons le droit de savoir ce que sont ces esprits, à supposer qu'ils n'aient pas été inventés par l'imagination moqueuse d'un saltimbanque. Une communication spirite peut fort bien être véritablement supranaturelle sans être pour cela un message au sens strict du terme, message émanant de tel ou tel défunt ou défunte. De ce point de vue, les manifestations du soi-disant Platon peuvent fort bien être authentiques, sans pour cela venir de Platon. D'ailleurs, il peut y avoir un côté périlleux au platonisme lui-même!

* * *

A étudier les messages supposés émaner de morts illustres, c'est être en quelque sorte au-dessous de la vérité que de dire que nous ne trouvons rien de bien platonicien à Platon et que le spiritisme ne représente rien de bien précieux pour notre vie spirituelle. Dans le meilleur des cas, ces communications que représentent-elles? De vagues affirmations d'un caractère général reflétant les idéaux qui flottent actuellement dans l'air. Pour ce qui est des méthodes employées, elles ressemblent beaucoup à celles dont autrefois bénéficiait Macbeth : Une force qui conduisit les hommes par des promesses qui se réalisent... en provoquant leur propre perte. Aussi est-ce une oreille distraite sinon indifférente que les catholiques prêtent aux discussions ayant lieu entre prestidigitateurs professionnels et médiums de profession. Tel « phénomène » est-il accompli à l'aide de la magie ou de moyens naturels? A supposer même qu'il soit préternaturel, il n'est pas nécessairement surnaturel ou supranaturel. Préternaturel, il se peut fort bien qu'il soit de beaucoup inférieur au naturel. De toute façon, laissons les morts enterrer leurs morts — ou les déterrer — ou prétendre les déterrer. En ce qui nous concerne, nous croyons fermement que les commandements que nous recevons viennent en droite ligne du Dieu vivant.

(1) Titre d'un poème de BROWNING (1812-1887) mettant en scène en le ridiculisant le célèbre médium D. D. Home (+ 1886).

Autre point à retenir : presque toujours, le spirite est un matérialiste. Oh, ce n'est pas pour accuser ou outrager que je me sers de ce terme : c'est le contraire qui est vrai. J'en use pour défendre les spirites contre un argument injuste et antipathique qu'on leur jette souvent à la face. Quand je dis que le spirite est un matérialiste, je veux dire que c'est un matérialiste converti et il n'est même converti que de son matérialisme. Le spiritisme du XX^e siècle est une réponse au matérialisme du XIX^e — mais il ne répond qu'à cela. Quand un catholique ou, en général, un chrétien attaché à la tradition, examine-t-il les faits et les détails des expériences spirites, qu'arrive-t-il? Ceci : Ces expériences, dit-il, sont d'ordre si vulgaire, si mesquin, si dépourvu de toute dignité, que vraiment je ne puis m'en occuper. J'ai bien mieux que tout ça!

Pourquoi, demandera le catholique, serai-je impressionné par des tables qui tournent, des tambourins qui volent, un éctoplasme se dégageant du corps du médium — on dirait de l'ouate animée et répugnante — alors que son imagination est accoutumée à d'aussi nobles images que la Tour d'Ivoire ou l'Etoile de la Mer?

Tous ces bruits procédant soi-disant de l'Au-delà, dira un mystique à mentalité plus agnostique, ne me disent rien qui vaille. J'aime mieux attendre pour voir de mes yeux ce qu'est la vie future. Arguments qui, pour ne pas manquer de vérité, manquent cependant d'équité. On y a recours sans comprendre, sans prendre en considération la situation toute spéciale dans laquelle se trouvait le spirite lorsque le spiritisme fit son apparition à la fin du XIX^e siècle. On ne voit pas bien, je le confesse, un homme possédant déjà la foi, préférer un message douteux d'une prêtresse d'Isis à la protection directe de la Mère de Dieu. Mais le spirite dont nous parlons ici était presque toujours un homme dénué de toute religion; plus que cela même : ne croyant pas qu'une religion pût être vraie. Ayant déjà accepté la doctrine matérialiste, il ne pouvait se résoudre à croire à quoi que ce fût de mystérieux. Il avait accepté un dogme qui lui enlevait tout espoir d'une vie spirituelle. Et c'est cet homme qui soudainement en voyait poindre les premières lueurs dans le domaine du spiritisme. A un tel homme, il ne sert de rien de dire : « Pourquoi ne pas attendre jusqu'à la vie future? ». « Avant d'avoir vu cette table tourner, je n'avais jamais cru à la vie future », répondra-t-il. Il ne sert de rien de lui demander : « Pourquoi avoir échangé la Sainte-Vierge contre M^{me} Piffle? ». Car, en réalité, ce qu'il a échangé contre cette M^{me} Piffle ce n'est que l'athéisme déprimant et sans vie, dans lequel il avait débuté. A quoi bon lui démontrer l'insignifiance des indications qu'il reçoit? Ce sont les seuls qu'il ait jamais reçus.

* * *

Ce fait : l'apparition du spiritisme à la fin de l'époque matérialiste (du spiritisme en réaction contre cette époque) explique bien des choses qui intriguent beaucoup de monde. Celle-ci par exemple : que les premiers hommes qui se firent spirites furent précisément ceux qui auraient été les derniers à croire au surnaturel. Et celle-ci aussi : que les grands savants figurent parmi les grands convertis à cette foi nouvelle. William Crookes, Alfred Russell Wallace, Oliver Lodge, Lombroso, beaucoup d'autres encore avaient longuement respiré l'atmosphère dénommée agnostique et qu'il faudrait appeler moniste. Le monde dans lequel ils se mouvaient était le cosmos étroit du matérialiste. Quoi de plus naturel que le frisson qui les secoua profondément lorsqu'ils eurent constaté que leurs méthodes scientifiques semblaient leur révéler quelque chose dépassant les limites de « leur » univers?

Il serait peu équitable de demander à un tel homme : Pourquoi n'essayez-vous pas d'arriver aux mêmes résultats à l'aide d'une méthode religieuse que vous n'avez jamais utilisée?

Le spiritisme n'est pas une religion nouvelle acceptée à titre de succédané pour d'anciennes croyances religieuses. C'est une espèce de rudiment de religion accepté par des hommes sans religion aucune.

En joignant les deux considérations ci-dessus, nous arrivons à une conclusion non dénuée d'importance pratique. Le spirite est un homme en train d'édifier une science ou, s'il aime mieux, une religion, seulement il l'édifie apparemment à tort et à travers. Matérialiste, il a découvert que les esprits existent. Il n'est pas encore assez du mystique pour avoir constaté qu'il y en a de mauvais.

Par quoi je ne veux pas affirmer qu'il n'y ait pas de spirites admettant l'existence de démons. Ce que je maintiens, c'est que ces démons ne constituent pas encore une partie essentielle de leur doctrine. Il y a plus : ils ne voient pas que l'existence de démons est apte à mettre en doute leur doctrine tout entière. Tant qu'ils n'auront pas déterminé la limite au delà de laquelle les esprits ne peuvent plus débiter des mensonges, nous serons en droit de leur dire : Mensonge que votre système tout entier ! Quant à nous, les spectateurs, nous sommes de plus en plus enclins à croire, en examinant ce que le spiritisme découvre, qu'il en est vraiment ainsi. Quand je dis « mensonge », je ne veux pas affirmer par là — je l'ai déjà dit — qu'il s'agit nécessairement de fraude de la part du médium. C'est plutôt l'esprit qui contrôle celui-ci qui trompe. La place me manque pour entrer dans les détails. Il me suffira de dire que certain idéalisme paraît être d'ordre plus sinistre encore que le matérialisme. Exemple : les spirites évitent de propos délibéré d'employer le mot « mal » ou insinuent que, à envisager les choses de plus haut, le mal n'existe pas. Nul doute pour moi que de pareilles affirmations ne contiennent un élément mauvais par elles-mêmes. Car seul l'enfer peut engendrer un aussi horrible optimisme. Mais supposez que l'enfer soit véritablement à même de capter et de contrôler l'esprit humain, voilà sûrement un péril digne de provoquer un avertissement péremptoire, un avertissement rappelant je cri poussé par un homme qui a manqué toucher une vipère. (Pour ce qui est du dit esprit humain, rappelons-nous que, au cours du processus spirite, il est de propos délibéré placé dans un état de prostration et d'impuissance).

* * *

Dans le cri dont nous venons de parler, il n'y a pas, d'une façon générale, d'argument zoologique ou toxicologique probant. L'avertissement que fait entendre, à l'adresse du spiritisme, l'Eglise catholique est un acte d'ordre au plus haut point pratique, basé sur certains aspects probables du problème. On ne peut demander à personne d'attendre qu'un homme ait été véritablement mordu par une couleuvre ou qu'un démon en ait réellement pris possession avant de se défier. Le fond de l'affaire c'est que le spirite, chercheur parfaitement honnête, a eu tort de s'engager dans une investigation qui ne lui était guère familière. Il partit à la découverte en matérialiste du XIX^e siècle industriel, complètement ignorant de l'histoire des religions y compris la religion du Diable. Il lui parut naturel de traiter tables et tambourins comme il avait traité les têtards et les champignons. Mais il était du moins aussi naturel qu'une autorité en matière spirituelle qui, au cours de deux mille ans, avait vu dans ce domaine des faits de toutes sortes (dont pas mal d'extravagants) et qui les avait scientifiquement étudiés, s'aperçut plus vite que le spirite en question qu'on faisait fausse route. Ce spirite acceptait pour authentiques presque tous les esprits qui se présentaient. Il s'était virtuellement déclaré prêt à croire presque tout ce qu'ils lui diraient. Quoi de plus surprenant qu'un prêtre ait ici voix au chapitre alors que tout vieux paysan croyant aux revenants et aux sorcières en savait un peu plus long sur ces questions que notre spirite.

Conclusion : le spiritisme présente beaucoup d'autres aspects dignes de retenir l'attention et d'inspirer le respect, mais la principale vérité n'en est pas moins celle-ci : le spiritisme reconnaît lui-même qu'il est une science fort incomplète.

Devient-il aussi une religion incomplète, un sérieux danger vient à surgir. La religion est une bataille. Et c'est batailler sans s'y être préparé que de ne pas « penser jusqu'au bout ». Supposez qu'un ennemi soit là aux aguets. Il n'attendra pas que nous ayons découvert la vérité. Il s'empressera de nous induire en erreur, car là où il y a atmosphère morale et spirituelle, là surtout où cette atmosphère est « acceptée » sans hésitation, le parallèle avec les recherches scientifiques que perpétuellement d'aucuns tâchent d'établir ne tient plus debout.

Un toxicologue n'absorbe pas tous les poisons qu'il étudie. Un criminologue ne commet pas lui-même tous ses crimes « favoris ». En revanche, un spirite permet à ses esprits familiers de l'influencer et même de le posséder. Un médecin qui étudie l'hydrophobie sur un chien ne devient pas enragé en même temps que ce chien. Mais le spirite pour lequel une séance médiumique est un véritable sacrement, suit l'exemple du démon — si par hasard il y en a un. Pour ce qui est des tentatives de faire de la séance spirite à la fois un sacrement et une investigation impartiale, ces sortes de tentatives sont vouées à l'insuccès. Un médecin qui traite la cleptomanie ne va pas fourrer les mains dans les poches d'autrui. Mais pour ce qui est du métapsychiste, il ne connaît pas assez la force qu'il étudie pour savoir s'il va l'exorciser ou l'encourager.

Je conclus donc ainsi : Le spiritisme tel qu'il existe chez le spirite n'est pas une chose mauvaise en soi. Il est en revanche une chose à ce point inachevée qu'on ne la voit pas nous protégeant contre le mal.

C'est avec des sentiments de grand respect et même de sympathie que j'écris ces lignes. J'ai ici en vue non seulement un grand homme comme Sir Olivier Lodge, mais beaucoup de braves gens parmi ceux que je connais et que je sais être inspirés par des mobiles respectables. Il me semble cependant que toute cette question porte les stigmates maudits de l'âge dans lequel elle a vu le jour. Cet âge est caractérisé par de grands progrès apparents dans le domaine du savoir humain en même temps que par une curieuse ignorance dans le domaine historique et philosophique. Si les initiateurs du spiritisme se préoccupaient moins de ce qu'ils dénomment « conditions scientifiques » et plus de ce qui a toujours été connu sous le nom de « conditions humaines » (philosophes païens, moines chrétiens, sorciers sauvages, démoniaques civilisés dont les expériences extraordinaires figurent dans les authentiques archives de l'humanité) ; s'ils se préoccupaient plus de ces conditions humaines, disons-nous, ils n'eussent vraisemblablement pas été aussi circonspects à l'égard du médium et aussi crédules en ce qui regarde le message. Ils n'eussent point tâché de créer une science nouvelle et abouti — à une nouvelle superstition.

G. K. CHESTERTON.

NOS CHRONIQUES RÉGULIÈRES

La semaine, par l'abbé R. G. van den Hout.

Chronique des idées, par Mgr Schyrgens.

Chronique politique, par le comte L. de Lichtervelde.

Chronique sociale, par M. Defourny, prof. à l'Univ. de Louvain.

Chronique scientifique, par J. Tillieux.

Chronique féminine, par Jeanne Cappe.

Chronique d'art, par Marcel Schmitz.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Le Cardinal Charost à Louvain.

Le cardinal Charost, archevêque de Rennes, n'est pas un inconnu pour la Belgique. On n'a pas oublié, ici, qu'émule du cardinal Mercier, évêque de Lille, bloqué par les Allemands dans sa ville épiscopale, il avait tenu tête à l'envahisseur obligé de subir son prestige et qu'aussitôt après la guerre, il était venu chez nous apporter la parole du réconfort et de l'amitié. Il nous est revenu, honoré de la pourpre et archevêque de Rennes, la capitale de la Bretagne, où Mgr Labouré attacha ce prêtre distingué, agrégé de l'Université, originaire du Mans. Evêque auxiliaire de Cambrai, puis du siège détaché de Lille, il devait succéder à Rennes au cardinal Dubourg.

C'est un des prélats les plus distingués de France, agrégé ès-lettres, ancien professeur et directeur d'institution au Mans, il a une culture classique très étendue et possède particulièrement le dix-septième siècle.

Vaincu par les instances du Président de l'Institut philosophique, il a réussi ce tour de force de venir conférencier à Louvain entre les cérémonies du Cinquantenaire de l'Université catholique de Lille, qu'il présidait en qualité de Légat du Saint-Siège et où il a prononcé un magistral discours, et la conférence d'apparat qu'il avait accepté de donner à la tribune des Conférences Cardinal Mercier, à Bruxelles.

Ce fut un charme de l'entendre à l'Institut louvaniste, où il clôturait le cycle des conférences du lundi. Arrivé à bride abattue, si on peut dire, de Tournai, où M. Valentin Brifaut le fut prendre, en automobile, il dut parler au débotté, pour continuer à parler improprement, et sa causerie fut un régal d'improvisation. Solennellement et très délicatement présenté par S. G. Mgr Van Roey, il se défendit contre l'éloge de son éloquence et réclama la faculté de s'abandonner à l'inspiration de son cœur.

* * *

Il avait choisi pour thème la vie de saint Vincent de Paul, ou plutôt, circonscrivant son sujet, il avait adopté pour thèse de justifier cette proposition : Vincent de Paul est l'un des deux ou trois plus grands hommes des trois derniers siècles. Assurément, le saint ne pouvait être séparé du grand homme, mais il ne fut pas directement envisagé, et, peut-être, en fut-on surpris. C'est, qu'en effet, ceux qui ont le plus profondément étudié cette figure tout à fait extraordinaire se sont convaincus de la vérité exprimée par son premier et très avisé biographe, Abelly, à savoir qu'avant tout, Vincent de Paul fut prêtre, le Prêtre par excellence « un grand amateur du Sacerdoce de Jésus-Christ » et que là est la source de son génie.

Cela dit, et du reste Mgr Charost a fini par le dire aussi, il fut très intéressant de l'entendre panégyriser sans appareil, mais avec une érudition solide et dans une langue primesautière, le bon M. Vincent.

Ce qui frappe tout d'abord chez cet esprit si fin, si profond, sous une simplicité étonnante, c'est la merveilleuse intuition des besoins de son temps et la prescience du nôtre. L'homme le plus simple de son époque, le plus ingénu, le plus candide, le plus vrai se trouve avoir été le plus pénétrant. Il y a là un contraste piquant. On s'émerveille de la profondeur de cette intelligence qui ne revêt jamais que les dehors d'une certaine naïveté. C'est ainsi qu'il avait une science théologique très étendue, puisée à l'Université de Toulouse, mais il n'en faisait pas montre, ne s'égarait pas dans les subtilités de la scolastique, si bien que les jansénistes eurent beau jeu de le taxer d'ignorance. Mais les bons juges ne s'y trompèrent pas, Richelieu et Bossuet, pour ne citer que ces deux hommes supérieurs, furent frappés de sa haute valeur intellectuelle. Il y avait chez lui la finesse de Béarnais, Henri IV, qui l'aima, le retint à la Cour, d'où il passa chez les de

Gondi, et une puissance de divination exceptionnelle. Plus grand que Louis XIV, n'hésite pas à dire le cardinal Charost, plus grand que Bossuet, il a vu plus loin, il a eu des pressentiments et des prévisions comme nul, peut-être, n'en a eu à cette époque. Il a la hardiesse du génie. Il ne s'est pas laissé éblouir par la splendeur du règne naissant de Louis XIV auquel Richelieu et Mazarin avaient ouvert les voies; il n'est pas resté enfermé dans son temps, dans son époque, et a entrevu, sur le seuil de l'avenir, la grande évolution sociale qui allait se produire et ne se produisit pas sans révolution. Il fut à peu près seul à sentir que les humbles, comme on les appelait, les petits n'occupaient pas dans les cadres de la société si fortement hiérarchisée à laquelle il appartenait, la place que le christianisme leur assignait. Sans doute, Bossuet, avec les intuitions de son génie, devait s'élever, plus tard, jusqu'à montrer « l'éminente dignité des pauvres dans l'Eglise », mais ces vues sont purement religieuses, elles n'ont pas la direction sociale qui se rencontre chez Vincent de Paul. Celui-ci, profondément surnaturalisé d'ailleurs, au point de se prosterner devant le pauvre où sa foi reconnaissait le sacrement vivant du Christ, a saisi la nécessité d'une ascension des classes inférieures et il a vu, dans la lumière de la religion et de l'observation sociale, que la charité devait être le puissant levier de cette ascension. Il a compris qu'il fallait une effusion nouvelle de la charité dans le monde, une plus haute intelligence du pauvre, une rénovation radicale. C'est le rôle qu'il assumait, mais, sans phrase, sans déclamation, sans emportement ni colère. Avec la mansuétude du Christ, dans l'esprit de l'Evangile, sans arborer de programme ostentatoire, avec une divine simplicité, il fut le rénovateur et l'organisateur de la charité, il lui donna des institutions permanentes.

Mgr Charost esquissait ici un parallèle très original entre Vincent de Paul et Victor Hugo, l'auteur des *Misérables*, cette épopée populaire, disons plutôt ce roman-feuilleton, qui fut écrit vers 1848 et ne parut qu'en 1862, ici, à Bruxelles, puis dans toutes les capitales, avec un succès étourdissant. C'était l'exaltation romantique du forçat, Valjean, comme *Marion Delorme* est celle de la courtisane, c'est un livre de haine, en définitive. Vincent de Paul a vu autrement le galérien, il aurait même pris la chaîne et la rame et fait marcher la galère du roi. En tout cas, entré dans la maison d'Emmanuel de Gondi, général des galères, il saisit cette occasion de visiter les bagnes et il s'employa, avec une sublime charité, au relèvement des forçats.

Ce qui le caractérise, c'est que toutes ses œuvres sortent de l'expérience des misères sociales. Il prend le contact direct avec toutes les plaies de la société et trouve le remède adapté. Il n'est pas un théoricien, un économiste en chambre, il est un expérimentateur sagace et un réalisateur merveilleux. Il se mêle aux truands, aux culs-de-jatte, aux gueux et de là sortira la Salpêtrière. Il ramasse des enfants dans les rues, sur les tours, et de là est issue l'œuvre des Enfants trouvés.

Les prêtres de la Mission ou Lazaristes sont nés de la même sorte. Intéressé par M^{me} de Gondi, cette femme admirable dont Vincent fit une sainte, au sort de pauvres paysans qui croupissaient dans l'ignorance religieuse et qui, pour se débarrasser du remords, allaient jusqu'à révéler leurs fautes à leur charitable visiteuse, Vincent de Paul conçut et réalisa le projet d'une société de prêtres voués à l'évangélisation des campagnes.

C'est de la visite des malades, de la vue des souffrances endurées que devait sortir l'Institut des Filles de la Charité. Il engage d'abord des dames du monde au secours des malades, fonde les *Confréries de charité*, comprend que la régularité de ce service nécessite des servantes du pauvre, filles de la campagne, et, avec la collaboration de Louise de Marillac, M^{lle} Legras, il ose cette création d'une association féminine, religieuse et séculière, exclusivement vouée au soulagement de la misère.

Coup de hardiesse dont nous n'avons pas l'idée : seuls, un saint pouvait l'imaginer, l'Eglise l'autoriser, la France l'essayer. C'est lui, avec sa tranquille audace, qui a fait jaillir cette innovation de l'expérience. Les Filles de la Charité n'auront pour monastères

que les maisons des malades, pour cellules qu'une chambre de louage, pour chapelle que l'église de leur paroisse, pour cloître que les rues de la ville ou les salles des hôpitaux, pour clôture que l'obéissance, pour grille que la crainte de Dieu et pour voile qu'une sainte modestie.

* * *

Il a embrassé, dans l'amplitude de son zèle dévorant, avec une étonnante élévation d'idéal dans la conception et une surprenante circonspection dans l'exécution, avec une lenteur calculée jusqu'à la manifestation de la volonté divine et une persévérance obstinée, dès qu'elle s'est révélée, il a embrassé toutes les misères de son temps et prévu celles du nôtre.

Il a été, avec M. Ollier, le restaurateur du clergé par les retraites des ordinands et la création des séminaires.

Il a été, pendant vingt ans, le pourvoyeur des provinces de l'Est, ravagées par la guerre de Trente-Ans, il y a répandu des millions qui seraient des milliards aujourd'hui.

Il a créé, avec Théophraste Renaudot, la presse périodique, le journal, intitulé par lui : *Le Magasin charitable*, bulletin de ses œuvres, tandis que Renaudot visait de son côté l'information générale.

Il a inventé les potages économiques, les dispensaires, les œuvres agricoles, l'assistance par le travail, l'hospitalité de nuit, bref, toutes les modalités de l'action charitable.

Tout cela est prodigieux et Mgr Charost prend plaisir à mettre en regard de cette profonde commisération envers les malheureux et de cette splendide adaptation des inspirations d'un grand cœur à toutes les souffrances, la dureté d'âme qu'il croit si généralisée à cette époque. Il y avait, peut-être, exagération à donner comme un document social le fameux passage de Le Bruyère sur la condition des paysans. « L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles répandus par les campagnes, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent... Ils ont comme une voix articulée, et, quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine, et, en effet, ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tannières, où ils vivent de pain noir, d'eau, de racines... »

Après et injuste réquisitoire dont la déclamation humanitaire a beaucoup abusé. Les « racines » sont des légumes. Dans ces horribles « tannières » on a trouvé des meubles d'une probité d'exécution que nous envions et on n'a pas cessé de les rechercher. J'ajoute cette observation qui me semble topique. Ces paysans ne restaient pas à la queue de la vache dans cette société cependant si hiérarchisée; ils savaient monter si rapidement qu'un petit pâtre de Pouilly, près Dax, habitué à mener les cochons au marché avec son père, devint un des plus puissants personnages de son temps, confesseur de Louis XIII, membre du *Conseil de conscience*, créé par Anne d'Autriche, tenant la feuille des bénéfices, négociant la paix avec Richelieu. Ce petit pâtre, c'est M. Vincent, et ils furent également d'origine paysanne : MM. Bourdoise et Ollier, ces grands réformateurs du clergé français.

Le Bruyère avait vu les exactions des traitants qui pressuraient les campagnes, et il s'indigne en honnête homme. Fénelon et Vauban lui firent écho. Bossuet dénonça ces abus avec une plus impérieuse précision. Mais Vincent de Paul sut trouver le ton évangélique pour toucher les riches et incliner leur compassion vers les malheureux.

Mgr Charost a rappelé aussi le mot cruel de la marquise de Sévigné au sujet de la pendaison de 50,000 Bretons, révoltés contre la levée des impôts dont les interminables guerres de Louis XIV accablaient le pays. La marquise a parlé à ce sujet de « rafraîchissement », en comparant à cette exécution les tueries de la soldatesque dans la répression de semblables séditions. Le mot est odieux, sans doute, mais ne doit pas faire oublier que Madame de Sévigné était bonne à ses gens.

Le confrencier n'a pas craint de rappeler ce trait qui n'est pas à l'honneur de l'épiscopat d'ancien régime; l'archevêque de Rennes, Louvois, frère du ministre, ne se contentant pas de pester contre le conducteur malencontreux d'un haquet qui avait heurté son carrosse, mais s'écriant : « Qu'on arrête ce maraud, qu'on lui coupe les oreilles ! » Heureusement, le charretier avait disparu.

Il reste vrai que Vincent de Paul est d'une autre race, d'une sensibilité qu'on disait nouvelle, d'une intelligence supérieure à son temps qui, à travers les surfaces brillantes, plonge dans la profondeur des misères sociales, comprend le pauvre, ses aspirations à plus

d'estime et s'efforce de combler les fossés de séparation et d'effacer les distances.

* * *

Il m'est impossible de commenter plus longuement la pensée de l'éminent confrencier, je me bornerai à signaler entre maints développements, deux points qui intéressent spécialement l'histoire ecclésiastique.

Vincent de Paul est, peut-être, le plus grand réformateur de la chaire. Mgr Freppel, dans un panegyrique qui n'est pas oublié, a mis en lumière le rôle révolutionnaire du saint à ce point de vue, comme s'exprime l'abbé Arnaud d'Agnel. Il a lutté avec énergie, notamment dans les *Conférences* fréquentées par l'élite du clergé, contre la triple plaie de l'éloquence sacrée à cette époque; le mélange du profane et du divin, l'abus de la scolastique et une rhétorique de mauvais goût. Le triomphe de Vincent de Paul, c'est la prédication de Bossuet qui a déclaré suivre ses principes et salué en lui son maître. Faut-il faire honneur à cette influence de l'énergie familière, du réalisme hardi que l'on constate dans les sermons de Metz, première manière de Bossuet? Mgr Charost l'affirme, trop absolument, à mon gré.

L'autre point intéressant est l'attitude de saint Vincent devant les Jansénistes. Il fut prompt à découvrir le venin caché de cette hérésie mortifère, énergique à la dénoncer, persévérant à la combattre. Sa passion d'orthodoxie rencontra un écueil dans Saint-Cyran, son ami intime, janséniste impénitent et ouvertement révolté contre le Saint-Siège. Vincent le traita avec une infinie charité, mais ne sacrifia jamais la vérité à l'amitié. A un attachement profond pour le Saint-Siège qui le faisait adhérer de cœur et d'âme à toutes ses décisions, il unissait un tact exquis, une prudence consommée, une extrême modération pour ne pas aggraver les disputes, ne pas exaspérer les jansénistes vaincus et condamnés, s'efforcer de les ramener en ménageant leurs susceptibilités.

Leçon d'union toute pratique et qui, sur les lèvres du cardinal Charost, avait une saveur spéciale et particulièrement opportune.

* * *

En terminant cette causerie qui fut étincelante de verve, l'éminent confrencier a justement insisté sur la pérennité des œuvres fondées par le héros et l'apôtre de la charité, sur sa popularité immense.

Il a rappelé à ce propos l'émotion que suscita, cent soixante-dix ans après sa mort, en 1830, le transfert des restes du saint au 95 de la rue de Sèvres. Paris en fut plus frappé que du retour des cendres de Napoléon. Cet événement eut une portée qui n'a pas échappé aux historiens, notamment à Arthur Loth qui me fournira cette suggestive conclusion :

« Un fait éclatant inaugura l'ère nouvelle de charité qui allait s'ouvrir sur les ruines de la Révolution. Le corps du bienheureux Père des pauvres avait suivi toutes les vicissitudes des événements. Exilé aussi de Saint-Lazare pendant la tourmente, il reparut avec gloire au moment où les deux compagnies des *Prêtres de la Mission* et des *Servantes des Pauvres* venaient d'être reconstituées selon les règles de leur fondateur. La translation des reliques de saint Vincent de Paul dans la nouvelle maison-mère de la Mission, accomplie en grande pompe le 25 avril 1830, ne fut pas seulement le triomphe public et solennel de ce bienfaiteur de l'humanité, elle fut comme le point de départ d'une rénovation religieuse dans un siècle qui semblait voué par ses principes et par ses débuts à l'impiété envers Dieu, à l'égoïsme envers l'homme. La réapparition de ces sacrés ossements produisit tout à coup un immense regain de charité. Un nouveau principe de fécondité et de vie sortit du tombeau glorieux de saint Vincent de Paul. Son esprit ressuscita parmi les hommes. Toutes les œuvres de charité interrompues par la Révolution reprirent un essor merveilleux. La vertu du saint développa la miséricorde sous ses formes les plus sensibles et multiplia tellement les industries de la bienfaisance chrétienne que ce qu'il a fait paraît encore moins que ce qu'il a inspiré. Alors naquit la Société de son nom, qui donna lieu aux inventions les plus variées du dévouement et du bien. A aucune époque, peut-être, il n'y eut un pareil déploiement de charité ».

On sait que durant la période de proscription des congrégations religieuses, la communauté d'Ans, près Liège, abrita le corps de saint Vincent de Paul et qu'il n'a été réintégré à Paris qu'après la guerre.

J. SCHYRGES.

Les enseignements de Pie XI ⁽¹⁾

Pie XI et l'orientation scientifique des missions.

Mais l'Asie, le continent du Christ, celui qui porte aussi la plus grosse masse d'humanité, 800,000,000 d'hommes, n'a encore que quelques millions de chrétiens; seul parmi tous les continents il a des domaines sans aucune mission (le Thibet et toute l'Asie russe). N'est-ce pas cependant de là que sont partis jadis, les premiers chrétiens à la conquête de l'Europe. Reconnaissance à l'Asie, elle n'a pas cherché alors à asiatiser les rives européennes de la Méditerranée. Les premiers apôtres ont eu un tel respect de l'Europe, qu'ils ont conservé et protégé sa civilisation latine. Méditons la conduite d'un saint Pierre à Rome; l'Europe chrétienne ne cherche-t-elle pas maintenant à européaniser l'Asie autant qu'à la christianiser? A une époque cependant, on a pu croire l'Asie vraiment entamée. Sur la côte de Malabar aux Indes, l'Apôtre saint Thomas étendit brusquement les conversions, les catholiques hindous résistèrent isolés à l'invasion musulmane; au XV^e siècle, les missionnaires abordant cette région y trouvèrent avec étonnement des églises déjà établies. Malheureusement, ils voulurent changer la liturgie, supprimer les évêques indiens, et mettre en pratique cette alliance inconsciente de l'Europe et de la religion. Un grave conflit s'ensuivit, plus de 500,000 chrétiens se détachèrent et il fallait attendre le règne de Léon XIII pour voir poindre la solution de ces difficultés. En 1886, on donnait au Malabar sa liturgie orientale, le rite syro-malabar et l'on confiait les trois évêchés à des prêtres indigènes. Le 21 décembre 1923, Pie XI confirmait solennellement ce rite et créait la hiérarchie syro-malabar. En Chine, le christianisme est entré dès le VII^e siècle et cependant, aujourd'hui on n'y compte que 2,000,000 de chrétiens. Il faut oser comparer cela aux progrès réalisés par le bouddhisme, qui, installé là-bas seulement depuis le XIV^e siècle possède aujourd'hui 100,000,000 d'adeptes. Dans l'Insulinde, la religion mahométane, la dernière arrivée, a presque conquis toute la population. L'Extrême-Orient reste le grand problème missionnaire du XX^e siècle. Il est pénible de constater qu'aucune école de penseurs catholiques n'ait songé jusqu'à ces derniers temps à comprendre la civilisation d'Extrême-Orient pour pouvoir ensuite l'éclairer des lumières de la foi chrétienne.

Mais l'Eglise s'habitua presque trop à vivre en européenne; les Musulmans la séparèrent des autres terres, et elle contracta cette alliance de fait avec la race blanche. Elle profita de l'immense ascension de l'Europe et des blancs. L'Europe s'impose; elle appelle découverte du monde la reconnaissance par elle des terres; infatuée d'elle-même, elle s'implante grâce à l'idée toute neuve de colonisation, qu'elle crée en son orgueil; la christianisation a trop souvent été intégrée, il faut l'avouer, dans l'idée de colonisation. Le piétinement actuel de certaines missions, notamment en Asie, en est la conséquence logique.

On conçoit alors l'importance de la nouvelle politique des missions inaugurée par Benoît XV et surtout Pie XI. De même que les territoires militaires des pays nouvellement colonisés, deviennent progressivement territoires civils, ainsi les pays de mission deviennent progressivement pays simplement chrétiens. Le christianisme cesse d'être une importation et une implantation. Les directions pontificales ont entraîné la multiplication du clergé indigène, date capitale dans l'histoire de la civilisation: l'Europe passe la main; émancipation chrétienne du monde. Une telle politique a surtout été développée en Asie: les divisions ecclésiastiques de la Chine atteindront bientôt 94 vicariats apostoliques, dont un peu plus du tiers sera aux mains de prélats indigènes, exactement 32; aujourd'hui, l'on compte 1,172 prêtres indigènes contre 1,675 missionnaires étrangers. Le R. P. Lebbe déclarait:

« Il est temps de faire cesser les douloureuses incompréhensions qui ont été les grandes barrières de l'apostolat: tantôt l'indigène ne comprenait pas ce que lui voulait le messager du Christ, tantôt c'était ce messager lui-même qui ne parvenait pas à saisir les aspirations indigènes et s'obstinait à lui verser la vérité divine et catholique dans une coupe européenne. »

PIERRE DEFFONTAINES.

(1) Extrait du numéro de la *Revue des Jeunes* (25 mars) consacré tout entier aux enseignements de Pie XI.

Pie XI et la paix.

On peut vraiment se demander vers quelle nuit le monde penche. Tout ce qui marquait la civilisation semble atteint et menacé de déclin. « L'on voit s'arrêter les entreprises de l'industrie, languir les relations entre les peuples, baisser la culture des lettres et des arts. Et, dommage bien plus funeste, en bien des régions, on cherche en vain des mœurs et une vie digne du christianisme, à tel point que la Société humaine, au lieu de monter dans le progrès, comme on s'en vante partout, semble rétrograder vers la barbarie. »

Ces déchainements ont une cause profonde: l'absence de Dieu, ou plutôt Dieu écarté, expulsé des sociétés et des Etats. Que devient la loi morale, quand elle n'est plus soutenue et ratifiée par Dieu? Cette garantie, que Cicéron lui-même voulait au principe du droit, la Société moderne la repousse; comment s'étonner de voir crouler à la fois l'esprit d'obéissance et l'esprit de cette autorité, que Dieu inspire également? Il faut reconnaître aussi que la famille et l'école, en se privant de cette garantie divine, ont ébranlé les fondements même de leur force et de leur moralité.

Au nombre de ces causes de mal, le Pape a signalé les déviations du patriotisme. « Ces convoitises déréglées se couvrent du masque du bien public et du patriotisme: elles sont la cause indéniable des haines et des conflits entre les peuples. » Cet amour de la patrie et de la race, dit-il encore, « devient un principe de nombreuses injustices et de désordre quand, outrepassant les limites de la justice et du droit, il s'exagère en un nationalisme sans règle. »

Précisons bien ici le sens des termes: la question est brûlante, on joue parfois avec des mots, qui ne prêtent en eux-mêmes à aucune équivoque. Il est certain que le nationalisme, au point où il *outrepassé les limites de la justice et du droit*, est un danger pour l'esprit catholique, qui, par définition, est un esprit universel. M. Jacques Maritain a nettement précisé les deux sens où il il faut entendre comme une erreur absolue le nationalisme: quand nationalisme est le synonyme de *racisme*, il est « une illusion matérialiste contraire au droit naturel et destructive de la civilisation »; le mot nationalisme peut encore désigner la forme corrompue d'un nationalisme légitime: « C'est alors le culte aveugle de la nation (citée ou patrie) prise comme supérieure à toute loi morale et religieuse, le nationalisme par opposition à Dieu et au royaume de Dieu. »

Il est évident que l'amour de notre Patrie doit avoir pour limite le respect et la compréhension que nous devons avoir des autres patries; sans détruire nous-mêmes ce que nous avons au cœur de plus juste et de plus cher, nous ne pouvons méconnaître cet égal amour que ressentent les autres peuples pour leur patrie. Il doit exister une charité entre les nations.

Précisons encore que cette limite posée au nationalisme, qui en le définissant fortifie et consacre nos justes sentiments pour la patrie, n'est nullement une approbation donnée au pacifisme qui, par un appel sans conditions à la paix, se révèle souvent le plus apte à provoquer les guerres. Dans un domaine où les mots ont trop servi, et de trop de manières différentes, disons que, sans être *pacifistes* ou *nationalistes* (au sens où ces mots impliqueraient un sectarisme jaloux et mortel) nous avons le devoir d'être tout à la fois *pacifiques* et *nationaux*. Il est d'un sain réalisme, d'un réalisme chrétien, si l'on veut la grandeur de sa patrie, d'en accepter les conditions: le respect des autres, — et si l'on veut la paix du monde, d'en respecter les conditions: la force propre et l'indépendance de chaque nation.

ROBERT GARRIC.

Pie XI et l'enseignement de la doctrine.

Après avoir signalé ce qu'il appelle l'âme surnaturelle de l'œuvre de saint Thomas d'Aquin, Pie XI en détaille sommairement les chapitres: *Philosophie*, avec toutes ses branches, où le Docteur « s'élève graduellement, pour s'arrêter enfin au *suprême sommet de tous les êtres* »; où se trouvent écartées et d'avance réfutées les erreurs qui nous pressent, surtout l'agnosticisme. — *Théologie*,

qui est « d'autant plus parfaite — chez un homme qui connaît plus profondément les documents de la foi et qui est doué en même temps d'une faculté de philosopher plus puissante. » Et, comme parties de la théologie : l'*Apologétique*, que Thomas établit sur ses bases propres et véritables, en marquant bien la limite entre ce qui appartient à la raison et ce qui est de la foi, et en distinguant avec soin l'ordre naturel de l'ordre surnaturel ; la *Dogmatique*, son domaine le plus riche ; car « personne n'a pénétré plus profondément ou plus subtilement exposé tous les augustes mystères » ; la *Morale*, où se trouvent en particulier « ces magnifiques chapitres de la deuxième partie de la Somme théologique, sur le régime paternel ou domestique et sur le pouvoir légitime dans la cité ou la nation, sur le droit naturel et sur le droit des gens, sur la paix et sur la guerre, sur la justice et la propriété, sur les lois et sur l'obéissance, sur le devoir de veiller au bien des particuliers et à la prospérité publique, et cela aussi bien dans l'ordre surnaturel que dans l'ordre naturel. » « Si, ajoute le Pape, dans les affaires particulières et publiques, et dans les relations des nations entre elles, ces préceptes étaient religieusement et inviolablement observés, ils suffiraient pour établir parmi les hommes cette *paix du Christ* dans le règne du Christ que l'univers entier désire si ardemment. Il faut donc souhaiter que l'on étudie de plus en plus les enseignements de l'Aquinat sur le droit des gens et les lois qui régissent les rapports mutuels des nations ; car ces enseignements contiennent les fondements d'une vraie *Société des Nations*, comme on dit aujourd'hui. »

L'importance capitale de telles paroles n'échappera point. Les derniers papes sont épouvantés de l'allure que prend le monde, du désarroi général des âmes, du conflit des intérêts rivaux, de l'exacerbation des passions jouisseuses, du rejet des autorités intimes et publiques, de la haine et des jalousies qui fermentent au cœur des peuples. Ils furent témoins de grands cataclysmes ; ils en redoutent de plus grands encore. Et il leur paraît qu'un large enseignement moral, en donnant à la réforme des vies et des relations une base ferme, pourrait tout sauver.

La *Société des Nations* ne vient ici que par allusion ; mais nous pouvons ajouter ce que la discrétion pontificale a voulu omettre. Dans cette Société des Nations, le Pontificat lui-même a son rôle, et qui que l'on soit, on doit trouver scandaleusement étrange que ce rôle soit méconnu. Il y a là un miracle d'aveuglement. L'Eglise n'a plus le pouvoir, comme jadis, d'entreprendre à elle seule l'œuvre de paix ; mais ce qu'elle ne peut point par elle-même, n'est-il pas évident qu'on ne le peut sans elle ? L'universel est chassé de partout ; partout les nationalismes règnent. Or, l'universel répond à une note de l'Eglise ; l'Eglise l'abrite ; elle en est le refuge : quand il s'agit d'organiser l'univers, un tel fait ne compterait-il point ? Ce roc, dans cette tempête, ne servirait-il de rien pour fonder ? L'Eglise parmi les puissances, est la seule qui se fasse voir adéquate à l'humanité, qui ait partout des visées désintéressées et qui les justifie par des œuvres, qui puisse par conséquent se comporter, au spirituel, comme une âme du monde, et, au temporel, comme l'appui éventuel et le conseil de toute sage organisation. Cela aussi paraîtrait-il négligeable ? C'est insensé ! et je me demande à quoi pensent les catholiques, quand ils oublient de crier à tous les échos que c'est là un fait trop énorme, que cela ne peut pas être, et que si les gens doués de la moindre raison les entendent, décidément cela ne sera pas.

A.-D. SERTILLANGES, O.P.
Membre de l'Institut.

Pie XI et le Christ-Roi.

Le monde moderne est tombé dans un état si misérable, les lois essentielles de la société civile et du pouvoir terrestre sont tellement oubliées, que l'idéal politique du Moyen âge : le règne temporel du Christ parmi les nations, paraît actuellement à l'extrême opposé d'une réalisation dans les faits. On comprend que sans nier l'urgence d'un retour à de saines conceptions politiques, ni le droit pour les catholiques comme pour les autres de chercher à faire triompher, par tous moyens honnêtes, le régime politique qu'ils jugent le meilleur pour leur pays, ni l'importance des devoirs civiques et politiques imposés à chacun par le quatrième commandement, l'Eglise aujourd'hui, non seulement insiste comme elle l'a toujours fait sur son indifférence à l'égard des diverses formes

de gouvernement légitime, mais prenne elle-même une attitude de plus en plus *apolitique* ou plutôt *suprapolitique*. C'est pour le bien des nations et des Etats, non pour son bien à elle, qu'elle les aidait jadis à conduire leur œuvre temporelle d'une façon conforme aux exigences de la fin surnaturelle. L'apostasie des nations s'applique, hélas, à la délivrer de plus en plus de ce soin. Ce n'est plus, comme aux siècles chrétiens, pour diriger positivement les gouvernements vers des fins religieuses, qu'elle a à exercer son pouvoir indirect, et à intervenir, avec quelle force parfois, dans le temporel, c'est désormais surtout pour défendre contre l'agression ses droits et les libertés de ses enfants, ou pour éviter que la religion se trouve engagée d'une façon trop étroite dans l'activité politique. Bref, ce n'est pas par la reconstruction d'une chrétienté *politique*, — la paix la plus simple et la plus précieuse est déjà si difficile à obtenir dans ce monde détourné de Dieu, — c'est d'abord et avant tout par la restauration et l'expansion de la chrétienté *spirituelle* qu'elle s'efforce d'étendre sur l'univers entier la royauté du Christ, *pax Christi in regno Christi*. Voilà l'œuvre à laquelle les catholiques comme tels sont conviés par le Saint-Esprit. Voilà où se manifeste l'unité profonde des intentions et des pensées qu'il inspire au Pape, qu'il s'agisse de préparer de loin le retour de l'Orient chrétien à l'unité, et même la fin des scissions fratricides causées par la Réforme, ou d'appeler solennellement la race jaune au partage de la succession apostolique et du gouvernement des Eglises. Voilà ce que nous devons comprendre pour élever notre pensée aux vues universelles et au cœur apostolique de notre Père commun.

Il conviendrait d'insister ici sur les rapports entre la proclamation de la royauté universelle du Christ et les accroissements donnés de nos jours par l'Eglise à l'admirable activité des missions. Sans parler des désastres spirituels amenés par le mercantilisme et les vues basement intéressées des gouvernements européens, les préjugés sur l'infériorité radicale des races non-blanches, qui semblent s'être accusés follement au XIX^e siècle, — le naturalisme humanitaire ayant alors fait passer à la race blanche la mission privilégiée de l'Eglise et les supériorités apportées par le baptême, — ces préjugés qui faisaient regarder les missionnaires comme les apôtres non seulement de Jésus-Christ mais aussi d'une certaine civilisation humaine, ont été, semble-t-il, un des principaux obstacles à l'évangélisation du monde. L'Eglise, aujourd'hui, renverse cet obstacle. Elle affirme que les diverses races et les diverses cultures ont leur place légitime dans l'unité spirituelle de la chrétienté, et peuvent fournir des évêques au troupeau du Christ. Elle seule, à l'instant que la culture jadis chrétienne achève de se corrompre, peut sans péril se tourner vers les cultures non chrétiennes, vers les cultures de l'Orient et de l'Extrême-Orient en particulier, parce qu'elle seule a de quoi tout rectifier dans les âmes de bonne volonté. Qu'on n'imagine pas pour cela, qu'elle abandonne jamais les vertus supérieures qu'elle-même a fait produire à la civilisation occidentale. Il s'agit, non pas d'opposer irréductiblement une culture à l'autre, et non pas de les brouiller toutes dans un mélange sans nom, mais d'user des formes intellectuelles les plus pures et les plus actives élaborées par la tradition gréco-latine, pour sauver et intégrer dans la lumière du Verbe incarné, sans porter la moindre atteinte à leur individualité et à leur autonomie nationales, tout ce qu'il y a de sage, de bon, de vraiment humain, et même divin dans les cultures non européennes.

Penserons-nous maintenant qu'une œuvre si difficile et si immense puisse s'accomplir sans le secours de la raison la mieux armée, et d'une doctrine qui ressemble dans la synthèse la plus précise et la plus haute la sagesse des philosophes et la sagesse des saints, le trésor intellectuel de l'Eglise ? Quel autre instrument est capable de servir à un tel travail, sinon l'instrument très sûr et véritablement universel préparé par saint Thomas d'Aquin ? Sa doctrine apparaît comme l'instrument intellectuel propre de la foi catholique. « De même que jadis il fut dit aux Egyptiens qui se trouvaient dans une extrême disette : *Allez à Joseph*, pour qu'ils se procurassent le froment, soutien du corps, de même, écrit Pie XI, s'ils Nous écoutent, *tous ceux qui ont le désir de la vérité iront à Thomas* (1). »

JACQUES MARITAIN.

(1) Encyclique *Studiorum ducent.*

ÉTATS-UNIS

Ce qu'en pense l'Europe...

*D'après un article de M. Frank H. Simonds (journaliste américain) :
« La haine de l'Amérique » dans The Review of Reviews du
15 mars-15 avril 1927.*

En réalité l'Europe hait l'Amérique. Et ce sentiment est plus âpre peut-être en Angleterre que partout ailleurs. La grande majorité du peuple anglais est persuadée que la politique américaine est égoïste, « sordide », digne de mépris. Car au fond, c'est le mépris qui est ressenti, non la haine. Celle-ci est moins intolérable parfois. Quoiqu'il en soit, l'Europe déteste les États-Unis, et chaque fois que M. Simonds l'a revisitée au cours des trois ou quatre dernières années, il s'en est rendu compte de façon de plus en plus nette.

Il préférerait, en ce qui le concerne, être, à Paris, Allemand plutôt qu'Américain. Le premier peut passer parfois par des moments désagréables — et encore ! Mais même dans ce cas, on le traitera en représentant d'un Etat qui s'est ouvertement battu contre la France ; non en citoyen d'un pays qui a déserté ses alliés au lendemain de la victoire, les a laissés dans le pétrin, leur a rendu plus difficile la conclusion de la paix — et qui réparait aujourd'hui sur la scène pour leur reprendre le peu d'argent qui leur est resté après les sacrifices gigantesques de la guerre. Or, c'est ainsi que la plupart des peuples continentaux, que les Français surtout, regardent les Américains.

Ce n'est pas là une mentalité contre laquelle on puisse argumenter. Le Belge, le Français, l'Anglais ont leur opinion faite. C'est là un sentiment qui, comme le disait à l'auteur un ami hollandais, tend à s'étendre à toute l'Europe.

C'est en Grande-Bretagne qu'il est peut-être enraciné le plus profondément. C'est en France qu'il est le plus apte à exploser. C'est en Belgique qu'il a indubitablement pris la forme la plus pénible. La masse du peuple y raisonne ainsi : Les États-Unis nous ont sauvés, mais actuellement ils veulent se faire payer, alors qu'ils ont déjà tiré tous les avantages leur revenant d'un acte censé être grand et généreux.

Mêmes raisonnements à Vienne et à Genève. Ils ne sont pas limités à une classe, à un parti. Plus vous descendez l'échelle sociale, plus vous vous rendez compte à quel point est violent le ressentiment contre « l'oncle Shylock ».

Les commentaires auxquels on se livre en Amérique sur le compte de l'Europe sont reproduits par la presse européenne à satiété. Borah joue à peu près le rôle de Guillaume II avant la guerre. L'Europe croit que le sénateur incarne l'âpre, vindicative et implacable politique américaine de la *dollar aggression* et de l'exploitation. Borah est certainement, en ce qui concerne l'Europe, le représentant le plus haï d'une Amérique honnie.

Si Belges, Anglais ou Français apprennent que tel Américain fut leur ami au cours de la guerre, c'est là pour lui un « passeport ». La gratitude personnelle n'est pas morte, et elle prend parfois — en France surtout — des formes profondément touchantes.

Mais cette gratitude s'arrête là.

On se dit en Europe qu'on a été trompé par le peuple américain. Que les États-Unis n'ont pas tenu parole. Qu'ils ont répudié le « contrat » qui les liait à l'Europe : la S. D. N. Si, affirme-t-on, l'Amérique ne s'était pas retirée de l'Europe, il n'y aurait pas eu de duel franco-anglais dont l'occupation de la Ruhr fut le point culminant. Il n'y aurait pas eu de longue période d'anarchie (sept ans !) entre la signature du traité de Versailles et la ratification du Pacte de Locarno.

Au lieu de cela, l'Amérique a abandonné l'Europe à son sort, elle a conclu avec l'Allemagne une paix séparée, elle s'est catégoriquement refusée à toute collaboration avec l'Europe pouvant être à celle-ci de quelque secours, elle est revenue à une politique d'isolement aussi complète qu'avant la guerre.

Telle est la base de l'amertume européenne. L'Europe se sent désertée et trahie et se dit que ce que les Américains ont fait est tout à fait contraire à ce qu'ils avaient promis.

Cette attitude n'est pas bornée à la question des dettes seules. L'Europe se dit encore que les États-Unis ont poursuivi une politique d'égoïsme matérialiste ; que l'Amérique est restée aussi longtemps en dehors de la guerre qu'elle l'a pu ; qu'après s'être enrichie, elle est intervenue à la dernière heure et que, de cette façon, elle a pu soustraire sa jeunesse à la boucherie qui avait presque anéanti

la jeunesse européenne ; qu'elle a faussé compagnie à ses associés dès que l'occasion s'en est présentée.

Et après tout cela, la presse américaine et le public américain se permettent de donner à l'Europe des conseils, de dénoncer le militarisme européen, d'attaquer la moralité politique de l'Europe, d'inviter celle-ci à imiter l'Amérique dans le domaine moral pour arriver à la même prospérité matérielle !

Personne ne croit en Europe à l'idéalisme américain. Personne ne croit que la politique américaine ne soit pas égoïste de propos délibéré. Affirme-t-on que l'Amérique veut véritablement aider l'Europe, c'est un ricanement d'un bout à l'autre du continent.

AU MEXIQUE

Les débuts du soulèvement catholique. L'affaire de Parras

Le récit qu'on va lire nous est adressé par un Père Jésuite qui après avoir assisté aux faits qu'il relate, parvint à quitter le Mexique sous un déguisement et gagna les États-Unis. Il nous procure la première description détaillée qui ait paru en Europe d'un épisode de l'insurrection catholique.

« La nuit du 30 juillet 1926, trois membres de l'A. C. J. M. se présentèrent chez moi et me firent part de leur résolution de recourir aux armes dans quelques jours, pour défendre les droits de l'Eglise.

Tout en approuvant leur idée en général, je leur représentai qu'un soulèvement isolé ne conduirait à rien. Ils se mirent en communication avec les A. C. J. mistes et les membres de la Ligue nationale pour la défense de la Liberté religieuse, du Saltillo. Ils s'entendirent pour prendre part au vaste mouvement général dirigé par la L. N. D. L. R. et commencèrent par mieux s'organiser afin d'étendre leur champ de propagande. Ils convinrent de cette formule de serment : « Moi, N. N., je jure solennellement par Jésus crucifié, par Notre-Dame de Guadeloupe, reine du Mexique, et par le salut de mon âme, que j'engage ici formellement de :

« 1° garder le plus absolu secret sur tout ce qui pourrait compromettre au plus infime degré la sainte cause que je défends ;

« 2° défendre les armes à la main la complète liberté religieuse du Mexique.

« Mon serment me lie jusqu'au moment où nous aurons conquis la liberté religieuse que nous désirons. Si je reste fidèle, que Dieu me récompense ; si je faillis, que Dieu et mes frères me châtient.

« Ils prêtèrent ce serment, le crucifix à la main.

« Les conjurés procédèrent avec une entière discrétion, choisissant parmi leurs amis uniquement les catholiques pratiquant qui donnaient le plus de garantie. Ils ne se connaissaient pas les uns les autres, n'étant en rapport qu'avec leur chef Benito Caballos et ceux qui les avaient introduits dans le secret. Ils se procurèrent quelques armes et des cartouches de guerre. Entre temps, ils prenaient part à l'activité de la Ligue, distribuant les feuilles de propagande du boycottage et recueillant des signatures pour le pétitionnement. Trois d'entre eux furent arrêtés pour cette action en septembre ; ils supportèrent avec joie leur peine, récitant le rosaire et faisant des lectures spirituelles aux autres prisonniers.

On reçut enfin de dirigeants de la Ligue l'ordre de déclencher le mouvement le 3 janvier (1927). Le 2 de ce mois, à 21 heures je pris un ciboire contenant le Très Saint Sacrement et l'enfouai dans la poche de mon manteau. C'était la manière courante de le porter lorsque nous allions donner la communion dans les maisons particulières. Je m'en fus ainsi dans un jardin aux environs de Parras. Je rencontrai là une quarantaine d'hommes. C'est eux qui allaient donner le signal du soulèvement. Ils lurent la proclamation de Capistran Garza. Pendant qu'ils prenaient leurs dernières directives, réglant les détails pour le jour suivant, j'occupai une pièce voisine ; ils y vinrent à tour de rôle adorer le Saint Sacrement et je les confessai tous. A 2 h. 30 du matin, je portai le ciboire dans la grande chambre où ils se trouvaient réunis.

leur fis une allocution et leur donnai à tous la Sainte Communion. Je retournai ensuite chez moi.

A 5 heures du matin, ils occupèrent la place sans avoir verser une goutte de sang et s'emparèrent des principaux C. R. O Mistes et bolchevistes (comme on les nomme ici et ils le sont en réalité) ainsi que des autorités, mais ils les traitèrent fort bien. Plus tard, comme un chef bolcheviste menaçait de tirer sur les catholiques, il fut tué d'un coup de feu. Ce fut la seule victime dans cette affaire. Les jeunes gens parcouraient la ville en patrouille pour maintenir l'ordre; d'autres se rendaient aux fermes voisines pour y chercher des chevaux et des armes. Ils s'emparèrent de celles que possédait le gouvernement à Parras et purent ainsi armer 200 hommes. Lorsque le peuple apprit ce qui se passait, beaucoup accoururent pour se joindre à eux. Avec plus de cartouches, on eût pu réunir facilement 500 hommes.

Le lendemain, mardi 4 janvier, à 10 heures, on apprit qu'un train chargé d'une importante colonne fédérale de cavalerie et d'infanterie, venant de Torreón, avait atteint le dernier pont brûlé par les catholiques et que les troupes s'avançaient vers la ville. Faute de munitions suffisantes, les nôtres résolurent de se retirer dans la montagne; ils partirent entre 15 et 16 heures, quelques minutes avant l'arrivée des fédéraux. La cavalerie se jeta à leur poursuite et revint le lendemain matin avec ses chevaux fourbus mais sans son gibier.

Nous les Pères, nous nous cachâmes. Un monsieur m'invita à passer la nuit chez lui dans la grange. Mais nous craignions les recherches des fédéraux, ce qui se confirma plus tard. Comme quelques femmes m'avaient vu entrer dans cette maison, elle ne parut pas un lieu sûr; aussi, la nuit tombée, travesti sous un chapeau de paille et un *zarape* (grand manteau à lignes. Note du trad.), je m'en fus autre part où je retrouvai un confrère, l'abbé P. Maduro. Après deux jours, celui-ci changea d'abri. Moi, je restai là jusqu'au 22 janvier. J'étais dans une maison innocuée depuis plusieurs années déjà et proche de celle de personnes de confiance, qui m'assistèrent. Je pus ainsi célébrer quotidiennement la messe.

Mais on commença à perquisitionner dans les maisons. Certains magasins furent complètement dévalisés, entre autres celui de Benito Caballos, le chef du soulèvement, ex-président et fondateur de l'A. C. J. M., qui pour défendre les droits de l'Eglise avait quitté sa femme et ses trois fillettes; saccagée aussi, l'imprimerie de Pedro Vargas, qui était entré dans le mouvement d'insurrection avec ses trois grands fils, laissant les quatre plus petits à la garde de la grand-mère. Averti avant la retraite qu'il allait tout perdre, ce vaillant avait répondu : « Qu'importe, pour Dieu je suis prêt à perdre jusqu'au dernier centime. » Dans notre maison qu'ils visitèrent deux fois, les fédéraux ne trouvèrent personne. De ma chambre, à la recherche de papiers compromettantes que je ne possédais d'ailleurs pas, ils enlevèrent les lettres de ma famille et de quelques jeunes gens nicaraguaiens, avec la liste des membres de l'Apostolat. Ils s'en servirent pour arrêter presque tous les zéloteurs de cette œuvre.

Environ huit jours plus tard, je ne me rappelle plus la date exacte, quelques catholiques descendirent de la montagne et se rendirent à une ferme pour chercher des vivres. Le fermier les reçut affablement; il leur assura qu'ils pouvaient passer tranquillement la nuit chez lui, et que le lendemain matin, il tuerait un chevreau pour leur déjeuner. Pendant qu'ils soupaient, le traître fit mander à Parras que des catholiques étaient chez lui et que les fédéraux pourraient s'emparer d'eux immédiatement. La cavalerie se mit en route dans la nuit, et soudain nos gars furent avisés de la présence des fédéraux. Un de leurs chefs, Antonio Muniz, les engagea à fuir pendant que lui et quelques hommes retiendraient l'ennemi. Ainsi fut fait; ceux qui restèrent se défendirent comme des lions jusqu'à épuisement de munitions. Ils tiraient si bien que le colonel déclara, ainsi qu'on me l'a raconté : « Si ces gars avaient eu plus de cartouches, aucun de nous n'y aurait échappé. » Deux de plus purent s'enfuir, les neuf autres durent se rendre et furent conduits à la ville où ils arrivèrent épuisés. Immédiatement, sans aucune procédure, ils furent conduits au cimetière pour être fusillés. On voulut que l'exécution eût lieu devant tous les autres prisonniers. Un ouvrier de vingt-cinq à vingt-six ans, chef local de la Ligue N. D. R., qui avait déjà été incarcéré en février et mars 1926 pour son activité propagandiste, un chrétien communiant tous les jours, même au plus fort de la persécution, homme respecté dans la ville pour ses vertus, Francisco Guzman voulut mourir à genoux et les bras en croix. Son vœu fut réalisé.

Muniz, le chef, les réconfortait tous, leur rappelant qu'ils allaient mourir pour Dieu seul et pour l'Eglise; il jeta le cri de « Vive le Christ-Roi », que tous répétèrent. Les douze pauvres soldats chargés de l'exécution tremblaient, à tel point qu'à la première décharge six condamnés seulement tombèrent, et à la seconde deux. Le colonel s'irrita et leur commanda de viser tous le dernier restant. C'était un gars de l'A. C. J. M., de dix-neuf ans environ, nommé Isidro Perez. Sous la décharge, il s'affaissa, non tué cependant mais évanoui. En tombant, il leva la main au front comme pour se signer. Le colonel voulut lui donner le coup de grâce en lui tirant dans la cervelle, mais la balle toucha un anneau que le jeune homme portait au doigt de la main qu'il avait levée. L'anneau s'incrusta dans le crâne, et il fut laissé pour mort.

Plus tard, en portant les cadavres à leur famille, on s'aperçut qu'Isidore Perez vivait encore. On le mit à l'hôpital. Quand je quittai Parras, il allait déjà beaucoup mieux et se lamentait de n'être pas mort alors qu'il avait offert sa vie au Christ-Roi.

Le sang de Francisco Guzman ne se coagula pas durant plusieurs heures. Sa maison devint un lieu de pèlerinage. Beaucoup de gens vinrent tremper des linges dans son sang et couper des lambeaux de ses vêtements pour les garder comme reliques. Les familles des fusilliers, au milieu de leur douleur, proclamaient leur joie d'avoir donné des martyrs à une si sainte cause. Déjà on les appelle, en effet, les « martyrs de Parras » et on se recommande à eux.

Les martyrs sont Francisco Guzman, Antonio Muniz, José ..., José Rodriguez, Dolores Rodriguez, José Fuantos, Francisco Fuantos, Isidro Perez; je ne connais pas le nom qui manque.

Quelques jours plus tard, un garçon de 16 ans, Manuel Veraste, qui s'était uni aux catholiques mais, n'ayant pu obtenir d'armes, s'était caché, crut pouvoir retourner au travail et s'en fut à la fabrique. Immédiatement dénoncé, il fut fusillé, lui aussi. »

ABONNEMENTS A L'ETRANGER

Nos nombreux abonnés étrangers nous obligeraient beaucoup en nous faisant parvenir le montant de leur abonnement (13, 11 ou 8 belgas suivant les pays) soit en souscrivant un abonnement, soit avant l'expiration de leur abonnement en cours.

Il ne sera plus donné suite qu'aux demandes d'abonnement accompagnées du paiement anticipatif. Le service de la Revue sera supprimé sans autre avis à l'échéance de tout abonnement qui n'aura pas été renouvelé par le versement du montant dû.

Le prix de l'abonnement pour l'étranger est fixé comme suit :

- I. — Pour le Congo belge, le Grand-Duché de Luxembourg, l'Allemagne occupée 8 belgas
- II. — Pour l'Algérie, l'Allemagne, l'Argentine, l'Autriche, la Bulgarie, le Canada, l'Esthonie, l'Ethiopie, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Lettonie, l'Ile Madère, le Maroc, le Paraguay, la Perse, la Pologne, le Portugal et ses colonies, la Roumanie, la Sarre, la Tchéco-Slovaquie, l'Ile Terre-Neuve, la Tunisie, l'Union des Républiques Soviétiques Socialistes, l'Uruguay, la Yougoslavie. 11 belgas
- III. — Pour tous les autres pays 13 belgas

Fabrication & Négoce de Tissus en tous genres

Spécialité pour Communautés religieuses

Les Fils de Paul Van Oost

(Ancienne Maison Paul Van Oost)

Serges, voiles, camelots, draps, burex, impériaux, cotons, divers, toiles, laines à tricoter, etc., etc.
La firme n'a pas de représentants en Belgique. Les MM. Van Oost visitent personnellement la clientèle.

21, Rue du Maréage

Chèques-Postaux 34337

Etienne Van Oost, Bruges

BRUGES

Téléphone 977

CHARBONS, COKES, BRIQUETTES, BOULETS



Ancienne Maison

Albert BRACKE-CAMPENS

Téléphone 603

Quai du Compromis, 23-25-26, GAND



GROS

DÉTAIL

TARIF DES TOILES

	Largeurs	Prix
Toile d'Irlande pr draps de lit	1m55	8.30
" " " " " "	1m90	10.10
" " " " " "	1m78	12.80
" " " " " "	2m00	14.40
" " " " " "	2m25	17.00
Fil blanchi qualité d'usage	1m70	12.85
" " " " " "	2m00	15.50
Bon calicot écu sans apprêt	1m60	9.20
" " " " " "	1m85	10.60
" " " " " "	2m00	11.60

Fines cretonnes pour lingeries. — Molletons blancs. — Essuie-mains, Linge de table et toile de Courtrai. — Toiles à matelas. — Nappes d'Autel. — Purificateurs et Corporaux. — Toiles anciennes.

Tout au prix de gros. Franco votre gare à partir de 200 francs.

Demandez nos échantillons gratuits

Emile CHARLOT & Fils, à MARCINELLE

BUREAU TECHNIQUE

- INTERNATIONALE -

G. J. HOOIJER

48, Boulevard Lambert, Bruxelles

Téléphone 583 82

Téléphone 583 82

Torréfacteurs Van Gulpen de toute contenance, pour tout combustible.

Doseuses Adler, Chronos, Mapar et Monède pour toutes quantités et tous produits.

Moulins Elka pour café et épices, électriques et à transmission.

VISITEZ NOTRE STAND 1417 A LA FOIRE COMMERCIALE (Palais de la Métallurgie)

MANUFACTURE DE COUVRE-LITS QUATÉS

EDREDONS

COUVERTURES

COTON & LAINE



ALBERT POUPART

14, rue Van Lint, BRUXELLES-Midi

Téléphone 25566

MATÉRIEL AVICOLE C.B.I.

Chaussée d'Otterghem, 10, GAND

LE MATÉRIEL LE PLUS MODERNE

Couveuses Mammouth C.B.I. de 1.200 à 36.000 œufs à eau chaude. — Couveuses C.B.I. de 60 à 400 œufs, à air chaud, pur, humidifié. — Éleveuses au charbon C.B.I. Accessoires avicoles.

Demandez aujourd'hui notre brochure descriptive N° 38. Elle vous intéressera

PAQUES! Le Printemps, le Soleil,
— Le Renouveau —

Les ménagères préparent leur grand nettoyage; faites de même, nettoyez votre organisme, ramenez-en les cheminées, balayez les impuretés, en prenant, durant quelques jours, chaque soir, avant de vous coucher, 2 ou 3 comprimés

PURGOS

FONDANT PURGATIF

Pour enfants et personnes âgées, malades, convalescents

En vente dans toutes les pharmacies

LA BOITE : FR. 3.50

Dépôt Général :

Société Anonyme Laboratoires VITAE

65, rue Quinaux, Bruxelles. --- Téléph. : 536 33